



HAL
open science

L'inscription 'palimpseste' du château de Larnaca. Tour de force méthodologique interdisciplinaire

Clément Dussart, Estelle Ingrand-Varenne, Maria Aimé Villano, Savvas Mavromatidis, Thierry Grégor, Vladimir Agrigoroaei

► To cite this version:

Clément Dussart, Estelle Ingrand-Varenne, Maria Aimé Villano, Savvas Mavromatidis, Thierry Grégor, et al.. L'inscription 'palimpseste' du château de Larnaca. Tour de force méthodologique interdisciplinaire. museIKON A Journal of Religious Art and Culture, 2021. hal-03511337

HAL Id: hal-03511337

<https://hal.science/hal-03511337>

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'inscription 'palimpseste' du château de Larnaca

Tour de force méthodologique interdisciplinaire

Contributeurs	Sigla
Clément Dussart	CD
Estelle Ingrand-Varenne	EIV
Maria Aimé Villano	MAV
Savvas Mavromatidis	SM
Thierry Grégor	TG
Vladimir Agrigoroaei	VA
Évaluateurs	Sigla
Michalis Olympios	MO
Vincent Debiais	VD



L'étude collective de cette inscription s'inscrit dans le cadre du projet ERC *Starting Grant* GRAPH-EAST (2021-2026), financé par le programme de recherche et d'innovation *Horizon 2020* de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 948390. Son but est d'étudier les inscriptions et graffitis en alphabet latin de la Méditerranée orientale, de la Grèce à l'Égypte en passant par la Turquie, la côte syro-palestinienne et Chypre, du VII^e au XVI^e siècle.

L'article est l'un des fruits de la mission en Chypre qui eut lieu en juillet 2021. Ce premier terrain a été choisi pour l'abondance des inscriptions lapidaires médiévales : en effet, avec plus de 800 textes épigraphiques répertoriés, l'île offre la plus forte concentration de textes inscrits en latin et français de toute la Méditerranée orientale au Moyen Âge. Cinq objectifs ont guidé la mission. Le premier était de construire l'équipe en se répartissant les domaines de compétences : épigraphie (Estelle Ingrand-Varenne), graffiti (Clément Dussart), taille de pierre (Thierry Grégor), philologie (Vladimir Agrigoroaei), histoire de l'art (Maria Aimé Villano), histoire des monuments funéraires de Chypre (Savvas Mavromatidis). Le deuxième était d'établir des méthodes de travail communes. Collecter et photographier inscriptions et graffitis avec l'aide d'une photographe professionnelle (Eva Avril) constituaient le troisième but. Rencontrer les spécialistes sur place était le quatrième. Enfin, le dernier était de réaliser une série documentaire sur le travail en épigraphie, grâce à deux vidéastes (Stéphane Kowalczyk et Philippe Kern).

Au terme des dix jours de mission, 166 inscriptions ont été récoltées, transcrites et analysées ; 495 clichés ont été pris. L'ensemble est versé dans une base de données sur HEURIST (<https://heurist.huma-num.fr>) qui sera ouverte au public et permettra un accès libre vers tous les textes

épigraphiques de Méditerranée orientale, les photos et relevés, ainsi que les cartes.

Parturient montes, nascetur ridiculus mus – dit Horace dans son *Art poétique* – 'les montagnes couvent et accouchent d'une ridicule souris', image souvent reprise par les textes médiévaux. À vrai dire, la présente étude est une souris accouchée par une montagne méthodologique. Cependant, l'intérêt de cette étude n'a jamais été son objet – l'inscription-palimpseste en soi (quoique ce soit bien ce phénomène de stratification graphique qui nous ait attiré l'œil) –, mais la méthode. Pensé dans le même esprit qui a animé la mission, l'article se veut polyphonique, faisant se croiser les sources, les regards et les disciplines, autour d'un objet analysé de façon autoptique et holistique.

Du matériau aux outils des artisans-tombiers, de l'évolution des formes de lettres aux transformations de l'ancien et moyen français, des changements de mise en scène des épitaphes sur la tombe à ceux du costume du défunt, du contenu textuel à la généalogie d'une famille chypriote au XIV^e s. et ses armoiries : nous avons essayé de ne rien laisser dans l'ombre, comme le montrent les multiples clichés de détail, et de faire parler les morts. Notre propre regard s'est enrichi des travaux de nos devanciers, érudits modernes, orientalistes du XIX^e s., éditeurs récents, avec la conscience que toute transmission – relevé, dessin, photo – est une interprétation. Par le prisme de cet objet, une plate-tombe recyclée, il s'agit aussi de questionner la permanence et la transmission épigraphique.

◀ Fig. 1. Trait effacé témoignant de la gravure de l'effigie d'un défunt, antérieure à celle aujourd'hui visible, qui correspondrait à la phase 1 de l'utilisation de la dalle funéraire de Barthélemy de Tabarie, à Larnaca.

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

Introduction (EIV)

À la suite de l'ouvrage dirigé par Alison E. Cooley, *The Afterlife of Inscriptions* (cf. Cooley 2000), la 'vie' de l'inscription fait partie des sujets occupant désormais le devant de la scène épigraphique. Chez les historiens d'art et les archéologues, l'intérêt pour les remplois d'éléments anciens dans les monuments de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge n'a cessé de se développer depuis un demi-siècle. Parfois qualifiés péjorativement de *spolia*, les gestes de réutilisation et d'appropriation du passé ont des significations diverses, non exclusives, allant de la récupération pragmatique de matériaux à une démarche esthétique voire idéologique, en passant par la correction ou modification pour éradiquer la mémoire d'un objet. L'intérêt pour ces métamorphoses vient croiser le courant actuel portant sur l'*afterlife* ou *Nachleben* ou encore 'biographie' de l'objet définie par Igor Kopytoff (cf. Kopytoff 1986) – méthode d'enquête critique qui permet de suivre les inscriptions dans leur parcours afin de saisir la multiplicité des changements de statuts sociaux et de régimes de valeurs. Les très nombreuses pierres tombales médiévales inscrites produites en Chypre, en particulier sous les Lusignan (1191-1489), font partie des supports souvent réemployés, et ce, dès la construction des nouveaux murs de la ville par les Vénitiens (Grivaud 2013, p. 206-208).¹ Bien taillées, présentant une surface régulière, elles étaient débitées pour servir de marche d'escalier, de seuil de porte, de tablier de pont comme à Kouklia (Gunnis 1936, p. 285), d'impostes à la base d'un arc à la porte de Paphos à Nicosie (Grivaud 2013, p. 207)² ou encore de corniche supportant un bas-relief dans l'église Sainte-Croix de la même ville.³ Elles perdaient alors leur double fonction initiale – être support d'écriture et garder la mémoire du défunt – pour être réduites à leur seul aspect matériel, notamment lorsque le bâtiment qui les hébergeait changeait lui-même de fonction (église transformée en mosquée, ou réaffectée à une autre communauté confessionnelle, telle l'église arménienne).

Le cas étudié dans cet article collectif, la tombe de la famille de Tabarie ou Tibériade, provenant de l'ancienne église Notre-Dame de Tortose à Nicosie et exposée actuellement dans le château de Larnaca, s'inscrit à la fois dans ce mouvement d'adaptation, de *translatio* d'un support propre à un recyclage, tout en étant un peu décalé car il s'agit d'un emploi au sein de la même société pour la même fonction, et dans un laps de temps relativement

court, le xiv^e siècle. Cette dalle présente en effet un cas de 'palimpseste lapidaire'. Si le phénomène est courant pour les manuscrits, qui étaient nettoyés ou grattés pour être réutilisés, il est moins connu pour la pierre ou simplement moins pris en compte.⁴ Cependant, au-delà du sens concret, le terme de 'palimpseste' est largement utilisé aujourd'hui de façon métaphorique ; il est devenu un concept, notamment chez l'archéologue Geoff Bailey (Bailey 2006),⁵ désignant « des objets ou des situations caractérisés par une accumulation de couches, matérielles ou immatérielles » (Plesch 2018, p. 75). Ces nouvelles perspectives, croisées avec le regain d'intérêt pour les surfaces en socio-anthropologie (cf. Ingold 2020) comme en géographie, permet de renouveler les grilles de lecture et de se situer à l'intersection de l'espace et du temps, en articulant synchronie et diachronie.

C'est avec cette approche multidisciplinaire que cette plate-tombe sera étudiée. Quels rapports entretenaient entre elles les deux inscriptions et effigies ? Comment retracer la vie de ce monument funéraire et les mémoires qui lui sont associées, la densité temporelle et sémantique de l'objet inscrit ? Que révèle-t-il de l'économie de la mort en Chypre à cette période, tant dans ses aspects matériels que dans ses répercussions sociologiques et anthropologiques ?

Notes

1. En particulier la fig. 107 de la p. 207, avec le plan montrant les églises détruites pour la construction des murs.
2. Les dalles qui se trouvent désormais à la base de l'arc pourraient provenir des fondations n° 17, 19-21 situées près du bastion Rochas dans la partie ouest de la ville. Cf. Grivaud 2016, p. 488-496 (lettre n° 85 de Bartolomeo Nogiero, Nicosie, 12 août 1567); pour les établissements près de la porte de Paphos, voir Grivaud 2016, p. 495.
3. Ces deux exemples sont des inédits découverts lors de la mission de terrain de juillet 2021. Ils sont en cours d'étude.
4. L'expression est néanmoins ancienne ; on la trouve par exemple dans l'article de l'archéologue Carl Wescher à la fin du xix^e siècle ; voir à ce propos Wescher 1871.
5. Voir également l'utilisation de la notion de palimpseste dans l'architecture et l'urbanisme ; Huyssen 2003.

Les 'palimpsestes' lapidaires : une pratique médiévale répandue ? (SM)

Le phénomène des dalles funéraires palimpsestes, bien que peu courant, est observé dans diverses régions d'Europe à partir du xiv^e siècle : à Rhodes, en Angleterre, et en Allemagne, pour ne prendre que trois exemples bien documentés.

Parmi les tombes des Hospitaliers à Rhodes, on trouve au moins un exemple d'une dalle datant du xiv^e ou début xv^e siècle utilisée pour au moins deux enterrements (Kasdagli 2016, p. 48 et n. 242, 152 ; catalogue no 173, 201 fig. 173).¹ Il s'agit d'un remodelage de la dalle à chaque nouvelle inhumation qui a lieu dans la tombe. Les écussons gravés sur la partie supérieure de la pierre témoignent de la première utilisation de cette dalle. Cependant, l'inscription qui l'entoure est un témoin d'une deuxième utilisation de la même dalle, tandis que les éléments iconographiques de l'ancienne sépulture (c'est-à-dire une partie des écussons gravés sur la même partie supérieure de la pierre) ont été partiellement effacés afin de graver

l'écusson et l'inscription qui font référence au dernier 'propriétaire' (troisième utilisation). Kasdagli 2016 suppose que la dernière personne inhumée (Belingier Belomo) a sans doute conservé l'inscription d'un des 'propriétaires' précédents (Bartolomeo di Pietrarubbia), car la dalle funéraire recouvrait les dépouilles des deux (cf. Kasdagli 2016, p. 48, 153, 202 fig. 176 – pour une réutilisation de la dalle funéraire depuis son revers – ; et p. 46, 137-138, 194 fig. 121 – pour un cas de sépulture d'au moins deux personnes, des personnes de l'entourage de maître Hélon de Villeneuve). Dans ce dernier cas, il convient de noter que les armoiries / nouvelles figures semblent compléter plutôt que remplacer celles du 'propriétaire' initial de la dalle.

L'Angleterre offre également quelques termes de comparaison. Sally Badham observe qu'il n'est pas rare que des sépultures antérieures soient dérangées par des sépultures postérieures et cite des situations où les administrateurs d'églises vendaient périodiquement des pierres

tombales entières, même afin de libérer l'espace au sol pour une autre tombe. Les propriétaires de pierres tombales s'inquiétaient, car ces dernières pouvaient être démantelées pour permettre la réutilisation du matériel dans de nouvelles tombes ou, dans d'autres cas, être réutilisées en remplaçant ou en insérant des éléments personnels d'identification tels que des armoiries et des inscriptions. Ces dalles funéraires de type 'palimpseste' pouvaient dater de l'époque médiévale, mais c'est en particulier à l'époque de la Réforme que l'on observe l'utilisation des deux faces de ces dalles (cf. Badham 2015, p. 217-218 ; Badham 1996 ; Huchington, Egan, 1992 ; Lack 1996 ; Egan 1996 ; Norris 1977, I, p. 274-276).² Enfin, en Allemagne du Nord, à Lubeck et à Rostock, P. Cockerham a étudié plusieurs cas similaires (Cockerham 2020).

Le phénomène des palimpsestes lapidaires est principalement observé dans les cas de sépultures multiples. Plusieurs interprétations s'imposent concernant la relation entre ces individus : a) ils ont pu être biologiquement liés ; b) ils ont pu s'associer en tant que parents, pairs, ou par mariage (relations symboliques afin de signifier la continuité d'une relation dans la mort) ; ou c) ils ont également pu n'avoir aucune relation pendant leur vie. Dans ce dernier cas, la réutilisation de la tombe est un choix d'ordre pratique et/ou économique.

Dans le cas de Chypre et plus précisément dans celui de Notre-Dame de Tortose, le phénomène devait être assez courant, puisque certaines dalles funéraires conservées portent des inscriptions de personnes (religieuses et aristocrates mécènes de l'abbaye) décédées en 1348 et/ou 1363, probablement de la Peste Noire. Ces inscriptions ont été placées sur des dalles témoignant d'une datation antérieure.

Notes

1. Pour les sépultures multiples et la réutilisation des dalles funéraires à la fin du Moyen Âge dans les zones de mixité sociale (Chypre ; Grèce – cimetière latin de Corinthe, de la seconde moitié du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle – ; aussi bien que Salente, voire Lecce, en Italie du Sud), voir Imhaus 2004, vol. 1, p. 231-232 (le rapport de D. Michaelides sur les fouilles de *New Paphos*) ; Barnes 2003, p. 436-438 ; Safran 2014, p. 103, 135-136.

2. Je tiens à remercier Christian Steer pour des informations utiles concernant la réutilisation de plates-tombes et de dalles incisées plus anciennes en Angleterre et pour m'avoir signalé une dalle gravée datant d'environ 1280 à Lincoln, qui a été réutilisée à la fin du XV^e siècle. Voir Greenhill 1986.



► Fig. 2. Pierre tombale de l'église Sainte-Catherine de Lübeck, en Allemagne. Le sol de ce couvent franciscain est entièrement recouvert de pierres tombales, réutilisées, du début du XIV^e siècle jusqu'en 1530. La dalle montre trois emplois successifs : une première inscription sur les bords les plus extérieurs avec son blason central qui ont été effacés ; une deuxième épitaphe qui était pour Henry Pape (mort en 1359) et sa femme Elisabeth (décédée en 1350), avec leurs armoiries ; une troisième datant du XVI^e siècle indiquant le nom de Johann von Wickeden. Cliché aimablement fourni par Paul Cockerham.

Lecture de l'inscription (EIV, VA, CD, MAV, SM, TG)

La dalle exposée dans la cour du fort de Larnaca, construit sur le bord de la mer par les Ottomans, provenait du sol de l'abbatiale bénédictine Notre-Dame de Tortose à Nicosie, dont elle fut enlevée en 1961 (Imhaus 2004, vol 2, p. 37; Schabel 2013, p. 182). Elle transita par le Bedestan, bâtiment utilisé comme réserve d'antiquités depuis 1930, au nord de Nicosie, avant de rejoindre le sud de l'île. L'église Notre-Dame de Tortose, toujours en élévation, a conservé sa structure primitive : une grande nef divisée en trois travées. La mémoire de cette abbaye est cependant restée confuse jusqu'à aujourd'hui. Elle fut confondue avec Notre-Dame de Tyr, ou identifiée à l'église des religieuses chartreuses, comme chez Francesco Piacenza, juriste et diplomate italien sur lequel s'appuie Chamberlayne (Piacenza 1688, p. 659). Elle a été transformée en monastère des Arméniens peu après 1571 (cf. Olympios 2018, p. 221-232 ; Imhaus 2001). Selon Chamberlayne 1894, 49 inscriptions ont été identifiées dans cet édifice (cf. Mas-Latrie, qui donne 22 ; et Imhaus 26), ce qui en fait le troisième lieu de concentration le plus important en dalles inscrites de l'île, après Sainte-Sophie (200) et le couvent des Augustins (62) à Nicosie, si l'on suit les chiffres donnés par Imhaus 2004, vol. 2, p. 40. Grâce aux informations de Chamberlayne, la localisation exacte de chacune des dalles dans cette église est connue – du moins à son époque (Chamberlayne 1894, p. 9-10). La tombe en question se trouvait dans le centre de l'église. T. J. Chamberlayne (suivi par B. Imhaus) considère qu'elle a pu être brisée lors d'une éventuelle chute de la voûte, ce qui expliquerait l'état fragmentaire constaté depuis le XIX^e siècle, aggravé par les divers déplacements ces soixante dernières années (le dessin de Chamberlayne montre trois fragments, on en compte actuellement six). Cependant la voute actuelle semble être celle médiévale (cf. Olympios 2018).

L'historien français Louis de Mas-Latrie a proposé une lecture de la dalle en 1846 ; il distinguait trois textes différents, identifiés grâce aux lettres A, B et C (Mas-Latrie 1846, p. 513, et Mas-Latrie 1847, p. 221 et 225):

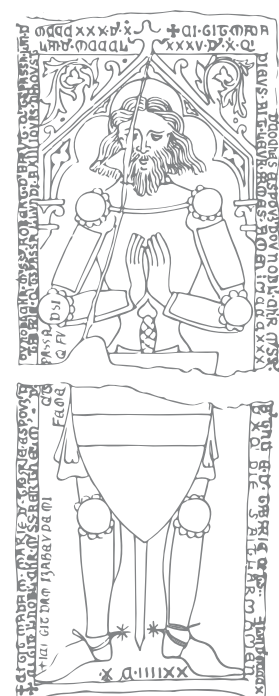
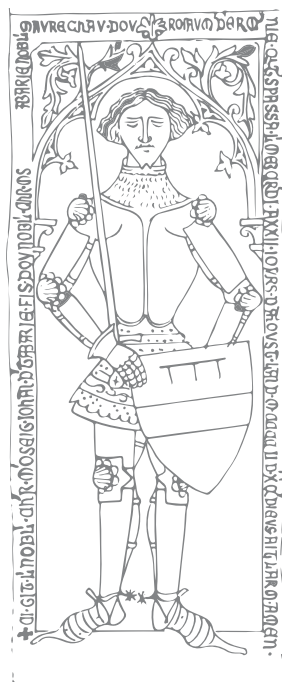
b. † Ci git Madame Marie de Tabarie espouse dou

► Fig. 3. Plate-tombe de Barthélémy de Tabarie. La dalle est brisée en son milieu, au niveau de la taille du défunt représenté en pied. Elle est également cassée dans l'angle supérieur gauche et dans l'angle supérieur droit. Malgré cette fragmentation, elle est parvenue complète. L'inscription est placée sur les quatre bords, selon une disposition courante depuis le XIII^e siècle.

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

► Fig. 4. Planche XVIII de Tankerville James Chamberlayne. Dessins des inscriptions 222 (effigie de Jean de Tabarie), 224 (effigie d'Alice, épouse de Jean de Tabarie) et 223 (effigie de Barthélémy de Tabarie).

Source: Chamberlayne 1894.



noble chevalier messire Robert de Barut qui trespasa l'an de m . ccc . xxx . de Crist.

A. † Ci git le noble chevalier messire Barthélémy de Tabarie qui trespasa le lundi a xiii jours d'ahoust l'an de m . ccc . lxxxv de Crist. Que Dieu ait leurs armes. Amen.

c. † Ci git Madame coches espouze dou noble chevalier messire Berteleme de Tabarie qui trespasa l'an de m . ccc . xxxiiii de Crist.

Un italien, auteur d'un manuscrit aujourd'hui conservé à la bibliothèque communale de Plaisance (*Ms Communale 14*, fol. 11, p. 42) a fait un dessin de la plate-tombe au milieu du XIX^e siècle (*vide infra*).

En 1894, le major Tankerville J. Chamberlayne, excellent médiéviste qui recueillit de nombreuses inscriptions funéraires a donné une autre lecture des trois inscriptions de la couche supérieure (voir à ce propos Chamberlayne 1894, n° 223, p. 98; cf. Fig. 4):

A. † CI . GIT . MADAM . MARIE . D' TABARIE . ESPOVZ' DOV NOBL' CH'R . M'SS' . ROBERT . D' BARVT . Q' TSPASSA LAN . D' MCCCXXX . D' . XI .

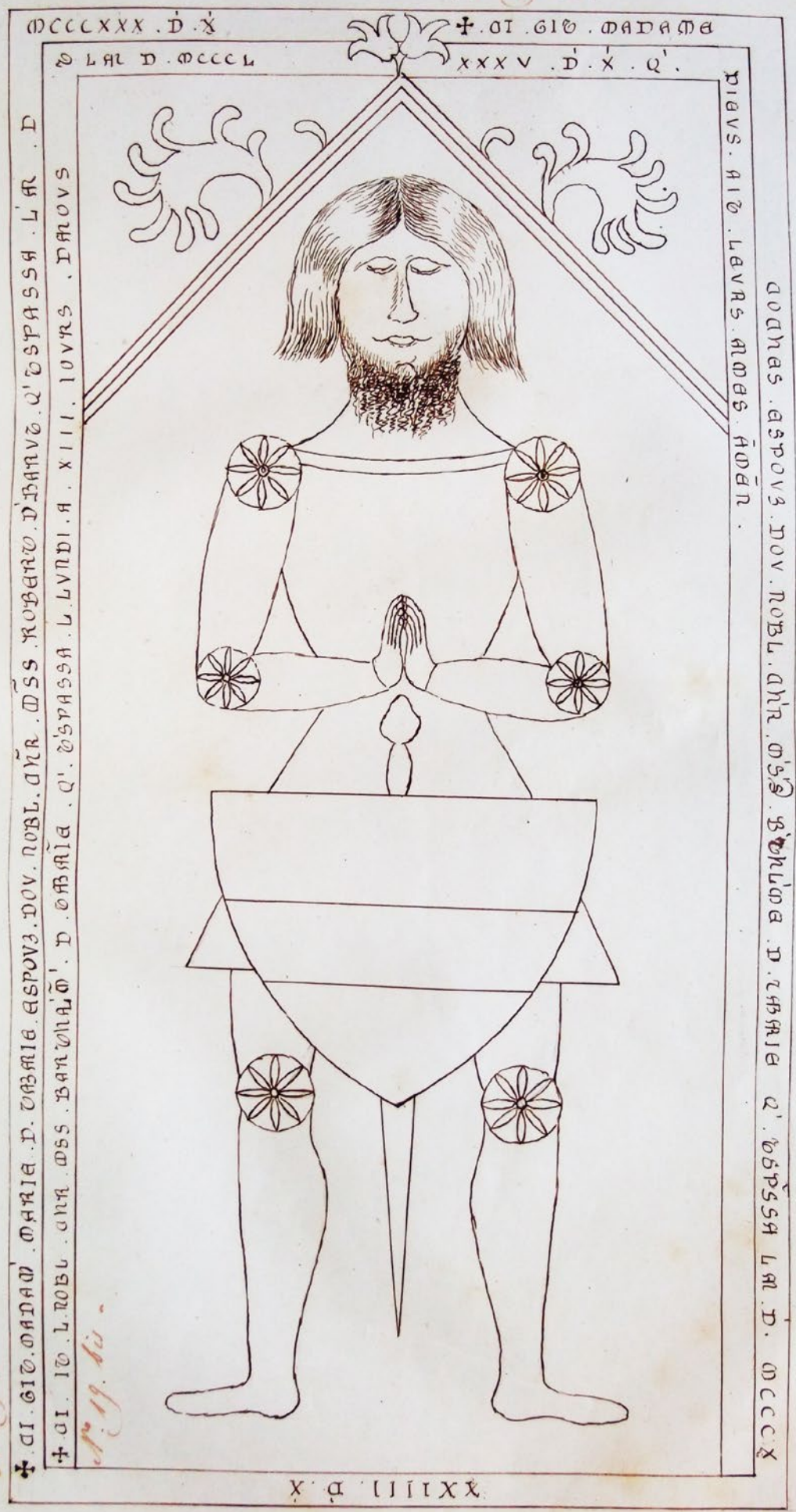
B. † CI . GIT . MADA[ME.....] D' COCHES . ESPOVZ' DOV NOBL' . CH'R . M'SS' . B'THL'M . D' TABARIE Q' TS[PASS]A LAN . D' . MCCCXXXIII . D' . X .

C. † CI . GIT . L' NOBL' . CH'R . M'SS . BERTHEL'M' . D' . TABARIE . L'LVNDI . A XIII . IOVRS . DAHOVST LAN . D' . MCCCXXXV . D' . XI . Q' DIEVS . AIT . LEVR . ARMES . AMEN MCCCXXX D' XI Q' DIE[V]S AIT LARM AMEN.

Dans son dessin publié dans la pl. XVIII, Chamberlayne transcrit également plusieurs lettres d'une autre inscription, du grand côté gauche, sous la deuxième ligne (celle du bas): † ICI GIT DAM . IZABEV DE MI [---] Q' TSPASSA. Le dessin présente une ligne supplémentaire qui complète ce texte par: FEME Q[.] FV. Plus loin, mal alignées, trois autres lettres semblent être gravées sur la cubitière du bras droit du chevalier représenté sur la plate-tombe : DSI. Et sur le grand côté droit: MCCCXXX D' X Q' DIE[.]S AIT LARM AMEN.



N. 19 ter.



✠ . DI . GIO . MADAMA . MARIA . D . URSARIA . ESPONSA . DON . NOBL . ANR . DESS . ROBERTO . DEBARNO . Q'ESPASSA . L'AR . D
 ✠ . DI . IO . LOBL . DONA . DESS . BARONALE . D . URSARIA . Q' . ESPASSA . L . LVNDI . A . XIII . IOURS . TARONS

N. 19.

N. 19 bis.

MCCCCXXX . D . X
 ✠ . DI . GIO . MADAMA
 L'AR . D . MCCCC
 XXXV . D . X . Q'

DONNAS . ESPONSA . DON . NOBL . ANR . DESS . BARONALE . D . URSARIA . Q' . ESPASSA . L'AR . D . MCCCCX
 PAVS . AIO . LAVRS . ALMBS . ANEN .

XIII . D . X

Une grande partie des textes lus par Louis de Mas-Latrie, l'italien anonyme et Tankerville J. Chamberlayne sont encore visibles aujourd'hui. D'après son état de conservation actuel (voir Fig. 3), les différentes parties des inscriptions peuvent se lire ainsi :

Grand côté gauche : (ligne du haut) :

† CI GIT . MADAM' . MA[.]E D' T[.]ARIE . ESPOVZ' . DOV
NOBL' . CH'R . M'SS' . ROBERT . D' BARVT . QI' T'SPASSA
LAN [.]

Petit côté supérieur (ligne du haut) :

MCCCXXX . D' . XI .

Petit côté supérieur (ligne du haut) :

† CI . GIT . MA[---]

Grand côté droit (ligne du haut) :

[---]OCHES . ESPOZ' . DOV NOBL' . CH'R . M'SS' .
B'TH'L'M[.]E . D' TABARIE . QI T[.]S[---] LAN . D . MCCC X

Petit côté inférieur :

XXIII . D' . X' .

Grand côté gauche (ligne du bas) :

[.] CI . GIT . L' NOBL' . CH'R . M' . SS . BERTHEL'M' . D'
TABARIE . QI T'SPASSA . L' LVNDI . A XIII . IOVRS . D
AHOVST

Petit côté supérieur (ligne du bas) :

LAN D' . MCCC . L

Petit côté supérieur (ligne du bas) :

XXXV . D' . X' . Q'

Grand côté droit (ligne du bas) :

[---]VS AIT . LEVR . ARMES . AMEN .

Autre niveau épigraphique, grand côté gauche (1^{re} ligne):

† [---]DAM[.] . IZA[.]EA[.] [---]

Autre niveau épigraphique, grand côté gauche (2^e ligne):

[---]E[---]V[---]

Autre niveau épigraphique, grand côté droit:

M CCC . X[---]X[---]AIT LARME AMEN

Avec quelques restitutions minimales, l'inscription de Larnaca peut se transcrire ainsi :

Grand côté gauche : (ligne du haut) :

† CI GIT . MADAM' . MA[RI]E D' T[AB]ARIE . ESPOVZ' .
DOV NOBL' . CH'R . M'SS' . ROBERT . D' BARVT . Q'
T'SPASSA LAN [D']

Petit côté supérieur (ligne du haut) :

MCCCXXX . D' . X' .

Petit côté supérieur (ligne du haut) :

† CI . GIT . MA[DAM'] [---]

Grand côté droit (ligne du haut) :

[---] [C]OCHES . ESPOZ' . DOV NOBL' . CH'R . M'SS' .
B'TH'L'ME . D' TABARIE . QI T[']S[PASSA] LAN . D . MCCC X

Petit côté inférieur :

XXIII . D' . XI .

Grand côté gauche (ligne du bas) :

[†] CI . GIT . L' NOBL' . CH'R . M' . SS . BERTHEL'M' . D'
TABARIE . QI T'SPASSA . L' LVNDI . A XIII . IOVRS . D
AHOVST

Petit côté supérieur (ligne du bas) :

LAN D' . MCCC . L

Petit côté supérieur (ligne du bas) :

XXXV . D' . X' . Q'

Grand côté droit (ligne du bas) :

[DIE]VS AIT . LEVR . ARMES . AMEN .

Autre niveau épigraphique, grand côté gauche (1^{re} ligne):

† [CI GIT MA]DAM['] . IZA[B]EA[V] [---]

Autre niveau épigraphique, grand côté gauche (2^e ligne):

[---]E[---]V[---]

Autre niveau épigraphique, grand côté droit:

M CCC . X[---]X[---] [DIEVS / DES] AIT LARME AMEN

C'est donc désormais l'édition du texte dont nous nous servons dans la suite de l'étude et la version à partir de laquelle seront menées les différentes comparaisons.

L'Anonyme du manuscrit de Plaisance (MAV)

Un manuscrit rédigé en italien de la Bibliothèque municipale Passerini-Landi de Plaisance (ms. com. 14) contient des informations sur les pierres tombales chypriotes, accompagnées de dessins. L'auteur anonyme a précisé qu'il a écrit son texte en 1845 (f. 4r), bien avant la publication des recueils (plus importants) de pierres tombales chypriotes – Mas Latrie 1846, Chamberlayne 1894, Enlart 1899. Les matériaux étaient donc dans un état antérieur par rapport à leur décontextualisation (*vide supra*).

Ce manuscrit est d'habitude attribué à Marcello Cerruti (1808-1896), mais aussi à Luigi Palma di Cesnola (1832-1904), consul américain de 1865 à 1876 qui a témoigné d'une inlassable activité archéologique dans de nombreuses régions de l'île (cf. Fig. 4, le f. 11r, p. 42 du manuscrit com. 14). Cependant, le manuscrit n'est pas signé : la main qui a transcrit les deux noms au crayon sur la page de titre, accompagnés d'un point d'interrogation, est probablement celle du bibliothécaire qui l'a inventorié. Toutefois, la date d'exécution du manuscrit, qui figure dans le texte, à savoir 1845, permet d'exclure Cesnola, qui n'avait que treize ans à l'époque. Pour le moment, il est donc plausible de l'attribuer à Marcello Cerruti, qui a séjourné à Chypre en tant que secrétaire consulaire entre 1841 et 1846 (cf. Clemente, Pirjevec 1980), bien que la possibilité que le manuscrit soit exécuté par une troisième personne ne doive pas être complètement exclue. Le manuscrit se compose de 103 feuillets, qui contiennent une courte introduction, la description de 66 inscriptions, deux arbres généalogiques de la maison de Lusignan et 65 illustrations de l'auteur. La plupart des inscriptions analysées correspondent au territoire de Nicosie, à l'exception d'une dalle funéraire trouvée et vue à Paphos. Les 26 premières descriptions sont présentées de manière particulièrement soignée : l'auteur a adopté une mise en page qui permet de trouver facilement les informations. Dans la marge supérieure gauche, il a marqué le roi régnant correspondant à la date de l'inscription, à droite – l'endroit où elle se trouve ; dans la colonne de gauche – le numéro de l'inscription et le numéro du folio dans lequel se situe l'illustration. Dans la colonne de droite du corps du texte, un système de couleurs a été adopté :

◀ Fig. 4. Plaisance, Bibliothèque municipale Passerini-Landi, ms. com. 14, f. 11r (p. 42). Anonyme italien de 1845: dessin de la dalle funéraire de Barthélémy de Tabarie avec la transcription des trois inscriptions de la dernière strate épigraphique.

Crédits: Massimo Baucia, 2021 / avec l'aimable permission de la Bibliothèque municipale Passerini-Landi de Plaisance.

le persone le più meritate al loro onore, e fra queste il Carion di Peller,
e il Giovanni Porampo, il primo dei quali pretendeva essere stato
dal Re' offero l' onore d' una sua figlia, Maria.

Questo nome si vede anche scritto Porampo.

Campi di Curcio 2.^o Mg. 11.
Pietro 1.^o e Petrus 1.^o

Nella Chiesa Comuna Curcio Monastero di Drua

Doglio 11:

ci git Madame Marie De Chabarie épouse du noble
Chevalier Albedine Robert De Barut qui trépassa l'an de
1330 de Christ.

Iscrizione 19.^a

Iscrizione 19.^a bis.

ci git le noble Chevalier Messire Barthelmei De Chabarie
qui trépassa le Lundi a' 13 jours d' Août l'an
1385 de Christ, que Dieu ait leurs âmes Amen.

Iscrizione 19.^a ter.

ci git Madame ... Cochis épouse du noble Chevalier
Barthelmei De Chabarie qui trépassa l'an 1334 de
Christ.

Questa Lapide di famiglia contiene tre salme, come appare
dalla sua tripla iscrizione. L'indicazione de Chabarie, e de Barut
dove probabilmente sono indicazioni di patria, e non di titolo giacché
i veri signori di Chabariade e di Bagrowth avevano diritto di sepultura.

l'encre rouge est utilisée pour la transcription de l'inscription, l'encre noire transcrit le commentaire de l'auteur. Entre la description 26 et la fin du livret, la rédaction semble plus précipitée, manquant de systématisme et ressemblant davantage à une série de notes. Néanmoins, il est clair que le manuscrit, du moins au début, était destiné à une éventuelle publication, qui n'a pas eu lieu. Une analyse et une édition approfondies sont actuellement en cours.

Au fol. 14r-v, l'auteur traite de la dalle-palimpseste qui nous intéresse. Il l'a vue encore en place dans l'église Notre-Dame de Tortose et il transcrit trois des quatre inscriptions, en dessinant aussi l'effigie, à côté de laquelle il reproduit à nouveau les inscriptions, cette fois-ci sous forme imitative. Dans un commentaire, l'anonyme de Plaisance suggère que les deux indications « de Tabarie » et « de Barut » étaient liées à la patrie des défunts et non à leur titre de noblesse. Cette hypothèse est probablement tirée d'Étienne de Lusignan, auquel l'auteur du manuscrit fait par ailleurs référence (f. 4v). En 1573, le dominicain Étienne note que les tombes des barons et seigneurs de Tibériade et Beyrouth se trouvaient dans une sorte de panthéon royal constitué à l'intérieur de l'église de Saint-Dominique, détruite par les Vénitiens lors de leurs travaux de fortification de la ville (1567) (cf. Étienne de Lusignan, *Chorografia et brevis historia universale dell'isola di Cipro principiando al tempo di Noé per in fino al 1572 per il R.P. Lettore Fr. Stefano Lusignano di Cipro dell'Ordine de' Predicatori*, Bologna 1573, p. 14-15). Sans citer la source, l'auteur de Plaisance précise également que les titres conférés par les rois de Chypre, en tant que rois de Jérusalem, étaient liés à une seule personne et n'étaient pas héréditaires, se demandant ainsi pourquoi la susdite Marie de Tabarie, morte en 1330, pouvait l'utiliser, à moins que l'usage du titre ne soit héréditaire pour une seule génération.

En ce qui concerne la troisième inscription, l'auteur du manuscrit émet l'hypothèse que « Coches » pourrait faire référence au nom d'une famille renommée, ce qui, dans la note de bas de page, permet de faire le lien avec un certain chevalier Girardo de Coches qui était à la tête du Grand Château de Buffavento (Kyrène) en 1230, ou qu'il pourrait s'agir d'une déformation du nom propre « Boches », qui, selon l'auteur, était l'un des comtés de l'époque.

♦ Fig. 6-7. Plaisance, Bibliothèque municipale Passerini-Landi, ms. com. 14, f. 14r-v. La transcription des trois inscriptions et le commentaire concernant la famille de Tabarie.

Crédits: Massimo Baucia, 2021 / avec l'aimable permission de la Bibliothèque municipale Passerini-Landi de Plaisance.

Transcription des feuillets 14r-14v (Fig. 6-7)

Tempi di Enrico 2° Ugo 4°, Pietro 1° e Pietrino 1°.

Nella chiesa armena antico monastero di donne.

Iscrizione 19°: Ci git Madame Marie de Thabarie épouse du noble chevalier Messire Robert De Barut qui trepassa l'an de 1330 de Christ.

Iscrizione 19° bis: Ci gis le noble Chevalier messire Barthelemi De Thabarie qui trepassa le Lundis a' 13 jours d'Aôut l'an 1385 de Christ, que Dieu ait leurs âmes Amen.

Iscrizione 19° ter: Ci gis Madame coches épouse du noble Chevalier Barthelemi de Thabarie qui trepassa l'an 1334 de Christ.

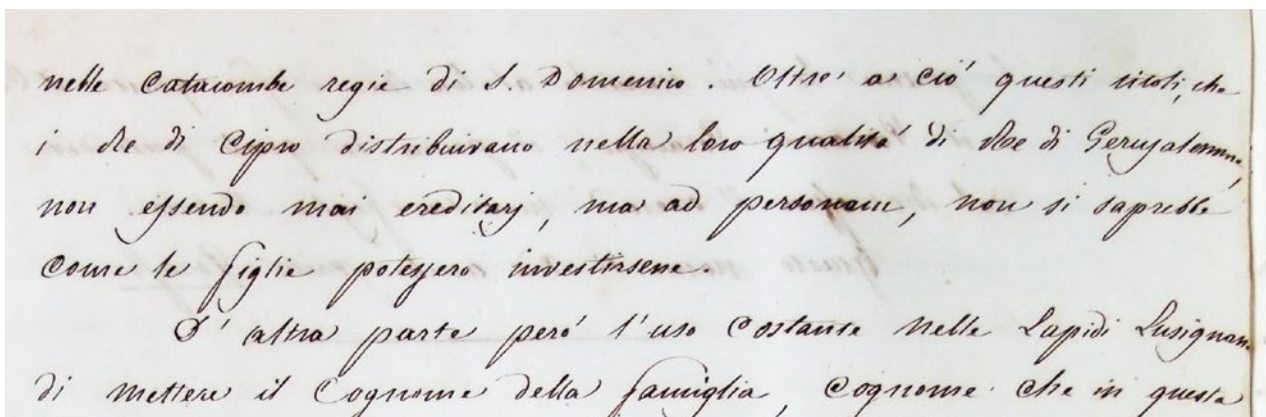
Questa lapide di famiglia contiene tre salme, come appare dalla sua triplice iscrizione. L'indicazione de Thabarie, e de Barut, deve probabilmente essere indicazione di patria e non di titolo giacché i veri Signori di Tabariade e di Bayrouth avevano diritto di sepoltura [f. 14v] nelle catacombe regie di S. Domenico. Oltre a ciò questi titoli, che i re di Cipro distribuivano nella loro qualità di Re di Gerusalemme, non essendo mai ereditarij, ma ad personam, non si saprebbe come le figlie potessero investirsene.

D'altra parte però è uso costante nelle lapidi Lusignan di mettere il cognome della famiglia, cognome che in questa Lapide mancherebbe per il Bartolommeo e Maria potrebbe lasciar credere a qualcuno che realmente le soprannominate indicazioni fossero titoli e non nomi di patria, e che le Donne per una sola generazione potessero prendere il detto titolo una volta che il loro padre o marito ne era investito.

Non si è potuto decifrare quale sia il nome di nascita della Dama indicata nella terza iscrizione non avendo trovato nei documenti storici di quest'epoca alcun cenno appagante. Supponendo Côches con una lineetta sovrapposta si otterrebbe il nome d'una famiglia rinomata (1) Supponendolo alterazione di Boches si avrebbe il titolo d'una delle contee quell'epoca.

[Note en bas de page]

(1) Un Cavalier Girardo De Conches soggetto nel valore e nella fedeltà senza pari ma aggravato dagli anni comandava il Gran Castello di Buffavento nel 1230 sotto il giovane Re Enrico 1° contro gli Imperiali – Pietro di Conches nel [f. 15r] 1356 seguì i due Principi Pietro e Giovanni figli di Ugo 4° i quali accesi d'amore per una damigella schiava dal loro padre mandata in Sicilia per allontanarla dalla corte fuggirono da Cipro per ricercarla in Sicilia. V. Giblet Ist. de' Re Lusignani.



Les strates de la mémoire familiale et l'hypothèse d'une dalle de Marie de Tabarie (CD, EIV)

Commençons par distinguer et décrire les deux couches superposées, en allant à rebours du temps et en débutant par l'épithaphe la plus récente.

La couche supérieure : l'épithaphe collective de la famille de Tibériade

L'épithaphe a été gravée sur une plate-tombe à effigie, nouveau type de monument funéraire qui se répand largement dans la seconde moitié du XIII^e siècle en Occident et ensuite en Orient.¹ Sur ce support, l'image du défunt devient centrale et l'écriture périphérique, renvoyée sur le pourtour. C'est le cas ici, où l'inscription, qui se déroule sur deux lignes, débute sur le grand côté gauche, comme de nombreuses épithaphes chypriotes de la même période (43 autres exemples assurés ont pu être relevés dans catalogue de Imhaus 2004).

Trois mentions s'enchaînent, selon des formules identiques, pour trois défunts différents de la même famille de Tabarie ou Tibériade, issue des Ibelins : Madame Marie de Tabarie, femme de Robert de Barut, morte en 1330 ; Madame [--- de ---]oches, femme de Barthélemy de Tabarie, dont le décès eut lieu en 1334 ; Barthélemy de Tabarie, décédé quelque cinquante ans plus tard en 1385. Si les mentions des trois défunts semblent syntaxiquement et graphiquement autonomes (elles débutent chacune par une croix), la formule finale qui évoque au pluriel les âmes montre bien qu'elles ont été pensées ensemble et forment un seul texte.

Les lacunes de ce texte aujourd'hui partiel ont pu être comblées grâce aux lectures et dessins antérieurs. L'édition critique est la suivante :

† Ci git madam(e) Ma[ri]e d(e) T[ab]arie, espouz(e) dou nobl(e) ch(evalie)r m(e)ss(ire) Robert d(e) Barut, q(u)i t(re)spassa l'an [de] 1330 d(e) C(r)i(st).

† Ci git ma[dame ... d(e) C]oches, espoz(e) dou nobl(e) ch(evalie)r m(e)ss(ire) B(er)th(e)l(e)m(e) d(e) Tabarie q(u)i t(re)spassa l'an d(e) 1334 d(e) C(r)i(st).

[†] Ci git l(e) nobl(e) ch(evalie)r Berthel(e)m(e) d(e) Tabarie q(u)i t(re)spassa l(e) lundi a 14 jours d'ahoust l'an d(e) 1385 d(e) C(r)i(st).

Q(ue) [Die]us ait leur armes. Amen.

Trois morts donc, mais une seule représentation, celle du dernier défunt en date, Barthélemy de Tabarie. C'est bien comme chevalier – titre précisé dans son épithaphe – qu'il apparaît, revêtu d'une armure en plaques de fer, cotte d'armes, épaulières, coudières, genouillères simples, jambarts, éperons à molettes, épée et écu. Il est représenté tête nue, cheveux longs ondulés, la barbe taillée à deux pointes, les yeux fermés. Ses mains sont jointes, et son écu portant une fasce au milieu du champ – les armes des Tabarie – couvre ses jambes. L'effigie se trouve sous une arcade trilobée ; dans les angles, un décor végétal ressemblant à des acanthes se déploie, et non des anges thuriféraires ou des armoiries comme sur d'autres dalles.

La couche inférieure : une épithaphe plus ancienne et une inscription pour Isabelle

La couche inférieure est elle aussi complexe. Bien que très effacés, certains traits de la première effigie peuvent encore être distingués ainsi que plusieurs lignes des épithaphes précédentes (Fig. 7d). Les traits du visage et de la tête ont presque tous disparu, mais ceux du vêtement laissent deviner un long manteau allant jusqu'aux pieds, comme une houppelande. Ce vêtement est caractérisé par

une ampleur partant des épaules, une encolure montante et des manches souvent larges ; il servait aux femmes comme aux hommes (Piponnier 2004, p. 93 ; cf. Christoforaki 1999 ; Semoglou 2001). Les plis du bas sont tout à fait semblables à ceux d'autres pierres tombales de la même église, telles celles pour Madame Douce, Marguerite Menacier décédées dans les années 1340, et Marguerite Escaface décédée en 1331 (respectivement n° 196 p. 62, n° 212 p. 64, n° 217 p. 79 d'après Chamberlayne). Pour Mas-Latrie comme pour Chamberlayne, il s'agirait d'un costume de religieuse, revêtu probablement sur le lit de mort (Mas-Latrie 1846, p. 514). Plusieurs autres dalles funéraires présentent la même mise en scène de l'inscription sur les colonnes et l'arcade trilobée (cf. Fig. 6).

Autour de cette représentation féminine semblent être gravées non pas une, mais deux inscriptions. La première, qui devrait correspondre à l'effigie, prendrait place sur les montants des colonnes, comme on peut le constater du côté droit. Il s'agirait là d'une mise en scène très commune en particulier dans la première moitié du XIV^e siècle dans le contexte chypriote, avec une effigie encadrée d'un décor architectural, deux colonnes posées sur leur piédestal soutenant une arcature trilobée, comme sur la dalle de Marguerite Menacier. Ces colonnes serviraient de champ épigraphique et l'épithaphe commencerait sur le grand côté gauche comme la couche supérieure. Les traces de lettres appartenant à cette première phase se trouvent principalement sur le grand côté droit, au niveau du mot AMEN de la couche supérieure. La superposition des lettres y est visible : M CCC . X[---]X[---]AIT LARME AMEN. Il s'agit de la date de décès et de la formule de clôture de l'épithaphe (pour une seule personne).

Chamberlayne avait relevé un texte encore plus complet : MCCCXXX D'X Q' DIE[.]S AIT LARM' AMEN. Il n'avait toutefois pas compris qu'il s'agissait d'un autre texte, et précisait en note « on remarquera la répétition de la date 1330 et de l'oraison pieuse ». Les Orientalistes du XIX^e siècle n'ont guère fait attention à ce palimpseste.

On trouve également des traces de lettres de façon symétrique sur le grand côté gauche. Cette symétrie entre les fragments et la figure centrale indiquent qu'il s'agit bien d'un premier ensemble cohérent gravé en une fois et pour un seul défunt, comme l'indique le singulier employé pour la formule finale (Fig. 7a).

L'analyse 3D des sillons permet de tirer quelques conclusions de plus. Il n'y avait probablement pas de lettres de la phase 1 dans la partie supérieure du bloc à l'exception de celles qui se trouvaient (peut-être) dans l'arcature trilobée. Ces dernières se trouvent précisément dans le champ où allait être gravé le visage et elles ont été effacées afin d'éviter les interférences, moins graves dans les zones de vêtements. La gravure semble être profonde partout où elle est conservée et ne rencontre pas l'autre dessin de phase 2. L'inscription semble être également terminée puisque la formule finale est profondément gravée. L'usure superficielle de la totalité de la dalle peut être expliquée par son utilisation au sol, mais cette usure ne permet pas d'expliquer l'abaissement de plusieurs millimètres dans des

► Fig. 6. Tombe fragmentaire pour un chevalier mort en 1327, conservée au château de Limassol et dont la provenance est incertaine. La mise en scène de l'inscription, disposée sur les colonnes et l'arcade trilobée, est tout à fait semblable à celle de la couche inférieure de la dalle de la famille de Tabarie (cf. Imhaus 2004 vol. 1, p. 151-152, n°282).

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.



zones très restreintes, coïncidant avec les intersections de phase 2 ; il s'agit vraisemblablement d'un travail visant à atténuer l'effet d'embrouillamini, en effaçant une partie des tronçons de la phase 1 pour mieux laisser paraître les traits de la phase 2.

Dans un deuxième temps, assez proche chronologiquement du premier, mais suffisamment éloigné pour que l'artisan n'ait pas prévu la place pour une autre inscription, une deuxième épitaphe a été sans doute gravée sur cette plaque (Fig. 7b). Comme l'indique sa disposition, elle vient s'insérer entre le texte et une image déjà existants, sans aucun doute sur deux lignes sur le côté gauche mais il est difficile de savoir quelle était son ampleur exacte. Le fait qu'elle vienne rompre la symétrie d'origine est un argument en faveur de son caractère 'accidentel'. Une croix est encore visible. La formule suivante est effacée,

mais on reconnaît les lettres DAM suivies d'un point, pour l'abréviation du titre 'Madame', puis le nom IZA[.]EA[.]

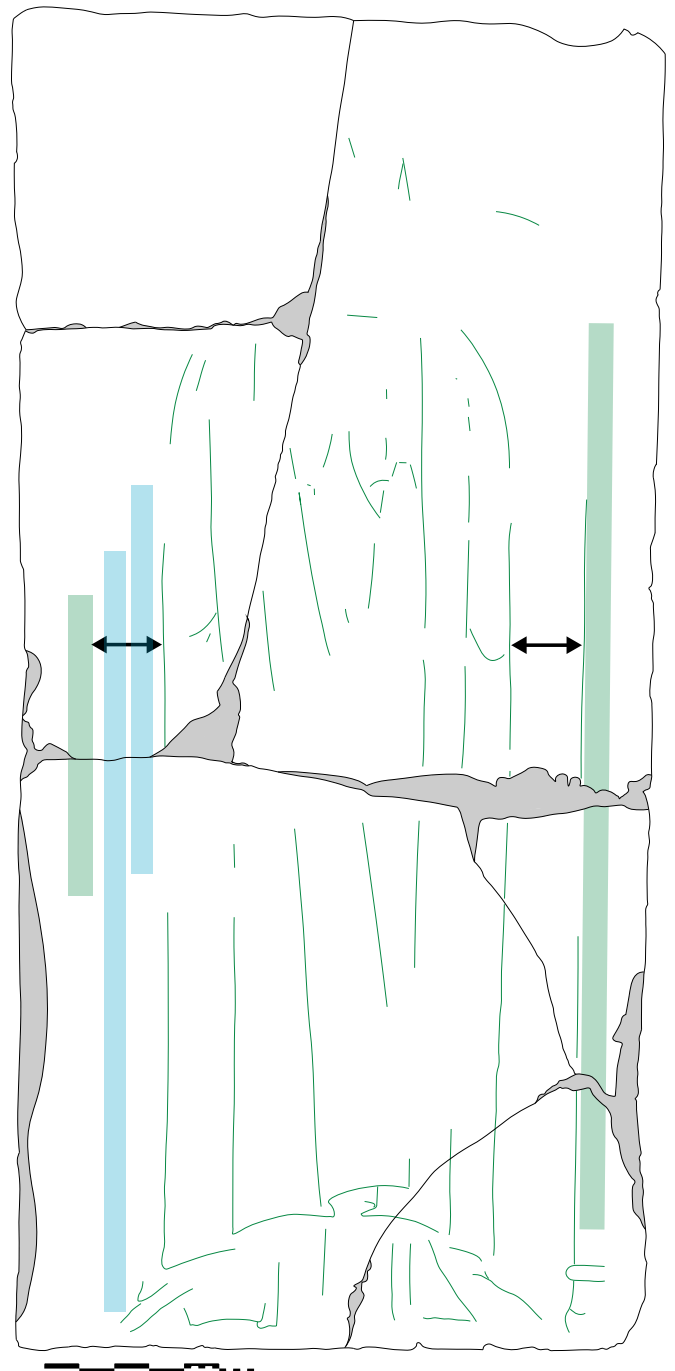
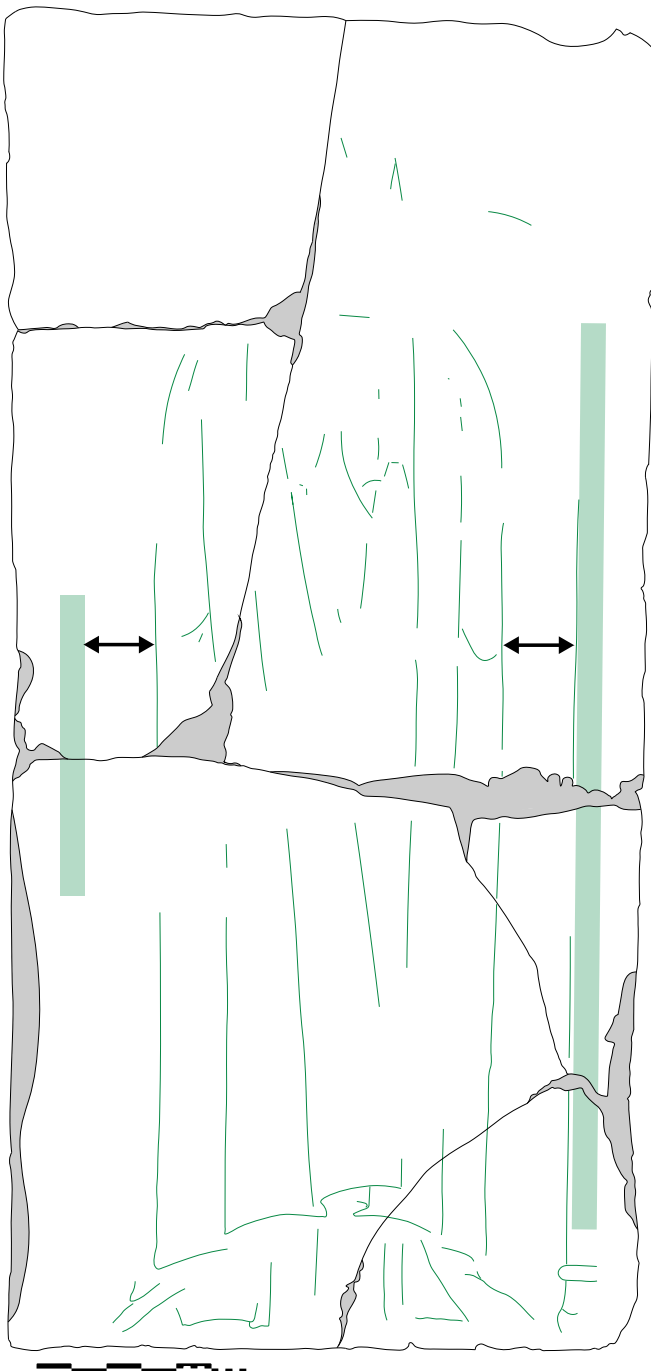
Une première inspection de la pierre témoignerait donc de la présence des strates suivantes :

PHASE 1 : Inscription et effigie d'une femme, c.1330 (proposition de reconstitution dans la Fig. 7a);

PHASE 1' : Ajout d'inscription pour une autre femme (proposition de reconstitution dans la Fig. 7b);

PHASE 2 : Nettoyage de la pierre et gravure d'une effigie pour un homme ainsi que de trois épitaphes (deux femmes et un homme), 1385 (proposition de reconstitution dans la Fig. 7c).

Les éléments épigraphiques et iconographiques permettent d'avancer une hypothèse. Il pourrait s'agir de la dalle gravée en première phase pour Marie de Tabarie,

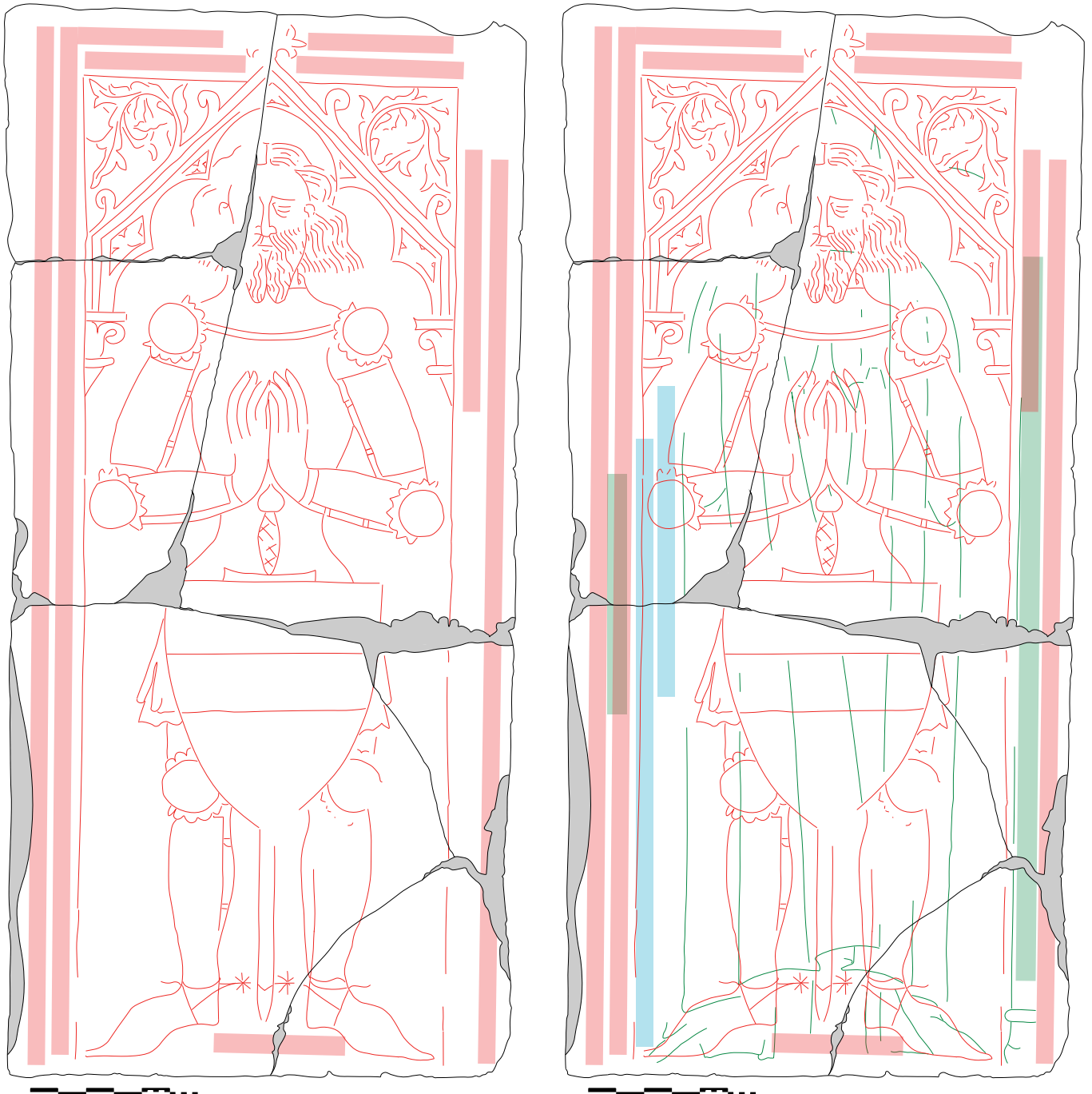


puisque la date de décès et le fait que ce soit une femme concordent, puis en seconde phase pour une certaine Isabeau, qui pourrait être l'épouse de Barthélémy de Tabarie mentionnée dans la strate supérieure mais dont le prénom est effacé et dont seule la fin du patronyme est lisible : Roches ou Co(n)ches ? En tous les cas, le fait que son épitaphe soit insérée de cette manière induit une proximité avec l'autre défunte, mais également une date de mort assez proche. La famille aurait donc repris pour le dernier défunt une tombe qu'elle possédait déjà et a préservé la mémoire des défuntes précédentes. Il s'agit là seulement d'hypothèses. Les données prosopographiques ne sont malheureusement pas suffisamment fournies pour les étayer. On ne peut donc pas évacuer la possibilité d'un réemploi pour d'autres personnes sans lien de parenté, dans un seul but utilitaire (*vide infra*).

Note

1. Pour une étude détaillée des plates-tombes en France, particulièrement en Bourgogne, voir les travaux de Guillaume Grillon : Grillon 2011a et Grillon 2011b, en attendant les résultats de la thèse en cours de Savvas Mavromatidis à l'Université de Chypre, intitulée *The Funerary Sculpture of the Lusignan Kingdom (1192-1474/89) and its Social Role in Medieval Cyprus*.

▼ Fig. 7. Proposition de reconstitution de la stratigraphie de la plate-tombe de Barthélémy de Tabarie: a) une première effigie entourée d'une inscription disposée de manière symétrique est gravée vers 1330 ; b) la symétrie primitive est rompue par l'ajout d'une seconde épitaphe ; c) l'effigie de Barthélémy, son épitaphe ainsi que celle de deux femmes mortes avant lui sont rajoutées dans le dernier quart du XIV^e siècle ; d) la dalle présente les vestiges des différentes strates entremêlées. Dessins: Clément Dussart, 2021.





Le travail des artisans-tombiers (CD, TG)

Avant de définir une ou plusieurs interprétations de cette superposition mémorielle, questionnons les aspects matériels. Si les graffitis sont souvent étudiés comme palimpsestes par l'accumulation des couches d'écritures sans que la précédente soit enlevée, on attend au contraire des inscriptions un travail professionnel qui induit une préparation de la surface, plus ou moins bien réalisée, en vue d'obtenir les meilleures conditions pour la gravure. Or, force est de constater que le non effacement de la première strate est un acte volontaire ici, dont il faut comprendre les raisons techniques et économiques.

La dalle actuelle, de 186 cm de longueur, 90 cm de largeur et 9 cm d'épaisseur, a été réalisée dans un gypse microcristallin local (Morisseau 2004). Elle a été brisée en six fragments qui n'ont pas subi les mêmes détériorations dues au temps. Certainement stocké dans un endroit non abrité, l'angle gauche est très détérioré, la partie inférieure, elle, est patinée alors que la partie supérieure droite est en bon état. Le parement de la dalle est plan, mais vu son état de conservation, il est difficile de dire s'il est naturellement plan ou s'il a reçu un traitement puis une finition, les montants de la dalle semblant éclatés.

Analyse technique de la couche inférieure (PHASE 1)

La couche inférieure présente une gravure conservée de manière très variable. Encore nettement perceptible par endroits, elle a complètement disparu à d'autres. Une ligne sombre indique parfois l'emplacement du tracé originel ; cette coloration serait due aux dépôts (saleté et / ou pigments) accumulés au fond du sillon gravé. L'artisan-tombier a utilisé un ciseau gravelet pour réaliser son œuvre, une gravure certainement peu profonde à l'origine. Il est difficile d'apprécier son apparence originelle avec exactitude, la dalle ayant été usée par des passages répétés lors de cette première phase (sa position centrale dans l'église fait qu'elle devait régulièrement être foulée aux pieds). L'état d'usure des sillons rend difficile l'appréciation de la position du graveur pour cette première étape : à genoux sur la dalle placée horizontalement ou bien travaillant celle-ci à hauteur d'homme (cf. Fig. 8).

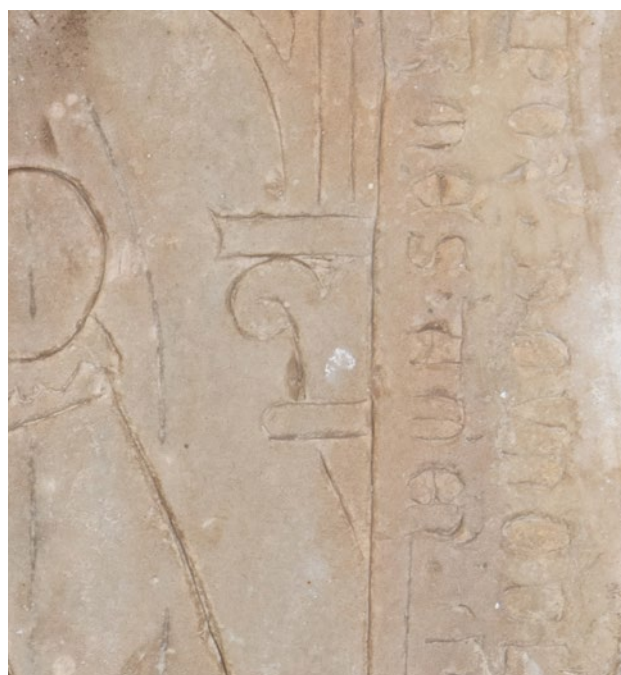
Analyse technique de la couche supérieure (PHASE 2)

L'image associée à l'épithaphe collective de la deuxième phase a été gravée en V, de manière profonde, à l'aide d'un ciseau gravelet droit et d'un ciseau gravelet langue de serpent. Ce ciseau fin possède une partie active divisée en deux pointes et est utilisé par les graveurs et sculpteurs pour atteindre des endroits difficilement accessibles (Fig. 9, 10). Parfois maladroite, en particulier sur les décors, la gravure témoigne des problèmes qu'avait cet artisan pour exécuter les courbes, le matériau ayant tendance à partir en éclats lors de la gravure. Les traces présentes – ciseau gravelet droit ou ciseau gravelet langue de serpent – sont très marquées et n'ont pas été effacées par un travail de finition après la gravure. Les pans des sillons composant le décor sont très hétérogènes parfois en V, parfois avec un pan droit et le second très incliné. Cette maladresse peut résulter des difficultés du tombier à graver ce type de pierre, mais également à sa position, à genoux sur la dalle pour graver ou la combinaison des deux. Il semble également qu'il ait voulu donner du volume à son décor, comme en témoigne le chapiteau de gauche qui a fait l'objet d'un malheureux essai de sculpture, tandis que celui de droite, simplement gravé, est d'une meilleure exécution. (Fig. 11, 12). Le texte de l'épithaphe collective



de la phase 2 a été gravé maladroitement, les lettres n'ont pas reçu de finition et laissent voir de nombreuses traces de ciseau gravelet. De nombreux éclats témoignent là encore des difficultés posées par le matériau et certainement par sa position, à genoux sur la dalle. Si l'on compte en moyenne huit minutes pour graver une lettre, selon la proposition de Jean-Claude Bessac (cf. Bessac 2004, p. 75-76), l'épithaphe collective représenterait environ 18 heures de travail. Il faut ajouter à ce temps celui de la gravure de l'effigie (par le même artisan ou un autre spécialisé) et en amont l'effacement de la première strate.

- ◀ Fig. 8. Grand côté gauche de la pierre tombale où se superposent l'épithaphe de la phase 2 (les deux premières lignes), et les traces de lettres et de traits des phases 1 et 1' (entre l'épithaphe encore lisible et la représentation du défunt).
- ▶ Fig. 9. Gravelet 'langue de serpent'.
- ▲ Fig. 10. Traces de gravelet sur la même plate-tombe.
- ▼ Fig. 11-12. Chapiteau de gauche et chapiteau de droite sur la plate-tombe de Barthélémy de Tabarie à Larnaca.
Clichés: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.



Effacer et réutiliser, ou comment passer de la PHASE 1 à la PHASE 2 ?

Sur le plan technique, le passage de la phase 1 à la phase 2 a pu s'effectuer selon trois scénarios différents : soit la gravure de la phase 1 n'a jamais été finie, ce qui permettait d'être réutilisée pour un autre défunt ; soit elle était usée et de moins en moins lisible ; ou bien son parement a été repris volontairement avant de réaliser le dessin et l'inscription de phase 2.

La première hypothèse ne résiste pas à certains constats : l'inscription semble bien être finie puisqu'il est possible d'y lire le mot AMEN ainsi qu'une date, éléments d'ordinaire situés en fin d'inscription. La reconstitution du dessin de phase 1 semble également indiquer qu'il était complètement achevé : le personnage figure en entier, sans défaut majeur qui aurait pu causer l'abandon de la gravure (Fig. 7). Le deuxième argument, celui d'une usure naturelle de la dalle, est contredit par une simple observation : le poli n'est pas réparti de manière uniforme sur toute la surface travaillée ; de plus, les traits gravés en phase 1 auraient été davantage estompés, ce qui n'est pas le cas dans la partie inférieure de la dalle notamment (Fig. 15).

L'explication la plus satisfaisante semble être la suivante : souhaitant graver une nouvelle figure assortie d'une inscription, l'artisan, pour faire une économie, s'est contenté d'une reprise minimale du parement. Il a

pour cela dessiné sa figure sur la dalle gravée en phase 1, a effacé avec un ciseau plat (Fig. 13) ou une ripe (Fig. 14) les traits qui viendraient perturber la bonne compréhension de la silhouette, surtout au niveau du visage, parfois aux intersections entre l'ancien et le nouveau dessin. La partie inférieure a très peu été retravaillée comme en témoignent le début et la fin de l'ancienne inscription, encore visibles, la fin de la date, tête-bêche aux pieds du personnage, ainsi que l'entrelacs causé par le croisement des plis du vêtement du personnage de phase 1 avec les traits formant les pieds du second personnage.

▲ Fig. 13. Ciseau droit. Le lapicide l'utilise en tenant l'outil par sa partie supérieure et en le poussant, ainsi, la partie active use la surface de la pierre.

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

▼ Fig. 14. La ripe, avec ou sans dents, est un outil de taille de pierre servant à finir la surface de la pierre. Elle est tenue d'une main par le lapicide, la seconde appuyant plus ou moins fortement sur la partie active.

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

► Fig. 15. Détail de la dalle funéraire de Barthélemy de Tabarie, grand côté gauche, partie inférieure. Le lapicide a utilisé un ciseau posé à plat et poussé une ripe afin d'effacer le tracé d'origine aux endroits qui étaient recoupés par le nouveau tracé.

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.



Vertical columns of ancient script, likely cuneiform or hieroglyphic, carved into the stone surface. The script is arranged in approximately three columns on the left side of the image.





Comparaison avec la dalle d'Alice Béduin-de Tabarie : stratégies d'accumulation de mémoire (SM)

Les inscriptions mentionnant les deux personnes de sexe féminin sur la dalle de Barthélémy de Tabarie ne présentent qu'une banale référence à l'année de leur décès, tandis que pour la personne masculine représentée, tout le calendrier de ce décès (jour, mois, année) est mentionné. La même approche est utilisée sur une autre dalle funéraire de Notre-Dame de Tortose, actuellement conservée dans le même musée, au château de Larnaca. Il s'agit de la dalle funéraire n° 224 de l'inventaire de Chamberlayne 1894, p. 107. La date complète de la mort du personnage défunt semble même entretenir une relation avec la représentation de l'effigie sur la dalle (Fig. 16). Cette fois-ci, il s'agit d'une femme de la famille Béduin, qui a été unie par mariage à la maison de Tabarie – Alice Béduin-de Tabarie (†1357).

L'effigie d'Alice est entourée de son inscription, qui commence à la ligne du bas du côté supérieur, continue sur le grand côté droit, pour finir sur le petit côté inférieur, entrant même dans le cadre de l'effigie. L'épithaphe d'Alice est entourée des inscriptions se référant aux deux autres figures féminines, Isabelle de Neville et Marie de Milmars-Neville décédées en 1393, et dont les noms ont été placés sur la même pierre tombale, sans effacer ni l'effigie d'Alice ni l'inscription qui l'accompagne. Le texte de l'inscription mixte est :

† Ci git dam(e) Izabia(u) d(e) N(e)viles, q(u)i t(re)spassa l'an d(e) 1393 d(e) C(r)i(st) e git dam(e) Mari(e) d(e) Milmars, espouz(e) dou nobl(e) ch(evalie)r m(e)s(ire) d(e) N(e)[v]iles boutoulier dou roiaum(e) d(e) Ch[i]pre q(u)i t(re)spas[s]a l'an d(e) 1393 d(e) C(r)i(st).

[†] Ci git dam(e) Alis fillie dou nobl(e) ch(evalie)r m(e)s(ire) Johan B(e)dui[n], espouz(e) d(ou) nobl(e) ch(evalie)r m(e)s(ire) Johan d(e) Thabarie, nobl(e) mar(e)chau d(e) raum(e) d'(E)rm(e)nie, q(u)i t(re)spassa l(e) samdi a viii jours d(e) St?Br? l'an d(e) [13]57 d(e) C(r)i(st).

Dieu ait leur arm(e)s. Amen.

On comprend que l'effigie appartient à Alice et non à l'une des figures féminines de la maison de Neville, car elle est surmontée de deux écus (de Tabarie et Béduin) qui appartiennent aux deux familles unies par le mariage d'Alice avec Jean de Tabarie. Aucun lien de parenté ou autre relation entre les trois femmes partageant la même pierre tombale ne peuvent être établis à partir des sources.

Le changement ou la réutilisation des pierres tombales peut, cependant, avoir eu lieu lorsque les endroits utilisés par une famille ont été appropriés par une autre au fur et à mesure que les lignées familiales s'éteignaient ou que les endroits étaient abandonnés lorsque les familles émigraient. Il est également possible que l'utilisation continue d'une parcelle de l'église par une famille sur plusieurs générations ait conduit à la suppression des monuments commémoratifs antérieurs pour laisser la place à de nouveaux monuments ou à la transformation d'un même monument afin de commémorer le défunt le plus récent (cf. Mytum 2006, p. 102). Le phénomène de déplacement des corps de leurs anciennes tombes vers des tombes nouvellement fondées ne doit pas non plus échapper à notre attention.

◀ Fig. 16. Dalle d'Alice Béduin-de Tabarie (†1357). La dalle est complète, bien qu'elle soit brisée au milieu et sur le bord inférieur gauche. Elle porte une inscription sur ses trois bords (supérieur, droit, inférieur). L'effigie d'Alice est surmontée des armoiries des maisons de Tabarie (à gauche de la tête du personnage représenté) et de Beduin (à droite de la tête).

Cliché: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

Dans les deux cas que nous comparons (dalles d'Alice et de Barthélémy), les inscriptions font référence à l'inhumation de trois personnes dans la même tombe, alors que l'effigie ne montre qu'une seule des trois personnes en question. L'inscription se référant à la personne représentée a été gravée sur la ligne basse (celle qui est la plus proche de l'effigie) et elle est entourée des inscriptions qui concernent deux autres personnes. La différence entre les deux dalles concerne le rapport avec la mémoire du premier défunt. Sur la dalle funéraire n° 224, l'effigie de la personne représentée à l'origine (Alice Béduin-de Tabarie) n'a pas été effacée, alors que sur la dalle funéraire n° 223, il s'agit probablement d'une superposition de la figure la plus ancienne (Marie de Tabarie – selon l'hypothèse de travail déjà proposée) par l'effigie du dernier défunt (Barthélémy de Tabarie). Pourquoi l'identité du dernier défunt n'a-t-elle pas été indiquée par une inscription supplémentaire, ajoutée aux inscriptions préexistantes ? Pourquoi modifier l'effigie originale en gravant un homme armé et regraver les inscriptions des trois personnes ?

Afin de résoudre le dilemme, nous devons aborder les questions suivantes : 1) les possibilités ou les limites offertes / imposées par la localisation dans le cadre d'une institution religieuse ; 2) le dépeuplement naturel de l'ancienne aristocratie franque au tournant du xv^e siècle ; 3) le projet d'appropriation des dalles funéraires après la mort des familles d'autres maisons (ou la tentative d'imposer l'identité de ces dernières à celle des maisons décédées) ; 4) l'économie du mécanisme de la commémoration ; 5) le renforcement de la singularité d'un individu ou d'une unité familiale au sein d'une société plus large ; 6) la pierre tombale comme un processus créatif en cours.

1) La gestion de l'espace dans l'édifice ecclésiast.

Un grand nombre de monuments commémoratifs médiévaux ont été réalisés soit une à plusieurs années avant la mort du commanditaire, soit longtemps après. La chronologie peut être plus complexe pour les monuments marquant des sépultures multiples, comme pour les deux cas que nous traitons ici. Même dans le cas où la transformation d'une pierre tombale ou l'ajout de nouveaux corps dans une tombe existante ne laissait pas de traces visibles sur le monument, ce changement était perçu par les observateurs contemporains à travers les rites funéraires et commémoré par la suite par des anniversaires et des messes pour le(s) défunt(s) (Barker 2016, p. 125).

Les contraintes imposées par les dimensions de l'espace (surtout lorsqu'il s'agit d'institutions de taille moyenne), la nécessité de répondre à de nouvelles sépultures et les buts particuliers des individus et des familles conduisent alors à une véritable gestion du sol et à l'adoption d'une approche déterminée par l'économie du mécanisme de commémoration. S'il y avait bien 49 tombes – affirmation de Chamberlayne –, cela signifierait une occupation ou une emprise au sol de plus de 80 m², ce qui serait déjà beaucoup pour une église qui n'était pas de grande taille. Notre-Dame de Tortose, d'après Schabel 2013, p. 181-182, mesure 30 m sur 10 m, l'intérieur de la nef à deux travées ayant une longueur d'environ 20 m. Sachant que la hauteur de la voûte n'est que de 11 m, l'impression générale n'est donc pas celle d'une verticalité (Olympios 2018, p. 223, pour la description de l'intérieur de l'église). Ainsi, malgré l'importance qu'elle avait pour la communauté locale, ce n'était pas une église de taille si impressionnante (Fig. 17).



▲ Fig. 17. Nicosie, Notre-Dame de Tortose, vue générale de l'intérieur de l'église et du sol de la nef, en regardant vers l'est. Le plan de l'église était déjà complet en 1318. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, quelques changements ont eu lieu dans le chœur (nouvelle zone surélevée à l'extrémité est, surface carrelée face aux deux travées et un ciboire en bois ajouté à l'autel). Au début des années 1960, le sol de l'église a été rénové et certaines pierres tombales ont été retirées du sol. Cliché: Savvas Mavromatidis, 2019.

2-3) Les Tabarie et l'aristocratie franque de l'île à la fin du XIV^e siècle.

Les membres de la maison de Tabarie étaient parmi les principaux bienfaiteurs de l'abbaye et cherchaient à assurer leur salut grâce aux prières des moniales. Les pierres tombales de plusieurs Tabarie ornaient le sol. À proximité, au centre de l'église, se trouvaient les tombes de Jean fils de Barthélemy, maréchal d'Arménie décédé en 1402 (Chamberlayne 1894, n° 222, p. 86-87), son épouse décédée en 1357 (Chamberlayne 1894, n° 224, p. 107) ; et Guy de Ta-

barie, décédé en 1327, nommé chapelain mais dont on ne connaît pas le lien de parenté précis avec les autres membres de la famille. La tombe de Guy se trouvait dans la première travée près de la grille (Chamberlayne 1894, n° 204, p. 63).

Les deux cas que nous examinons ici sont liés à cette maison, mais les dalles sont susceptibles d'avoir été réutilisées. Les diverses familles locales étaient contraintes de réutiliser les dalles qu'elles possédaient déjà ou de s'approprier des dalles déjà existantes en y gravant soit uniquement de nouvelles inscriptions, soit l'effigie et l'identification du dernier défunt. Ce devait être une véritable concurrence pour l'espace funéraire à l'intérieur des églises, car les deux cas étudiés nous amènent à considérer non seulement la gestion de l'espace, mais aussi les conditions économiques particulières qui dictaient la création ou le emploi des dalles funéraires dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Si une dalle funéraire existante, bien située dans l'église, était réutilisée, les coûts payés par les nouveaux propriétaires de la dalle devaient être considérablement réduits. En même temps, toutes les parties concernées en bénéficiaient. L'artisan, apparemment déficitaire, réalisait toutefois un bénéfice (la gravure d'inscriptions) tout en gagnant du temps de travail (autre-ment dit, la possibilité d'effectuer d'autres travaux dans son atelier). Enfin, les familles économisaient à la fois de l'espace et de l'argent, tout en moyennant la commémoration de leurs membres décédés dans une institution religieuse importante.

Néanmoins, les circonstances historiques bien connues viennent s'ajouter au puzzle des questions posées par les dalles funéraires examinées. Nombre de familles importantes arrivées jadis de Syro-Palestine se sont éteintes à Chypre entre le dernier quart du XIV^e siècle et le XV^e siècle (cf. Loredano 1660, p. 330-331 ; Rudt de Collenberg 1985 ; Arbel 1989 ; Edbury 2005, p. 90-92 ; Papacostas 2018, p. 138). L'une des causes du dépeuplement de l'ancienne aristocratie franque de l'île a été la captivité et l'éloignement physique de plusieurs membres masculins des plus importantes maisons du royaume après leur défaite dans la guerre contre les Génois (1374). Les listes témoignant des noms de ces captifs, dont une grande partie ne sont jamais retournés à Chypre ou ont été forcés d'épouser des filles de Génois, comprennent des descendants de la plupart des grandes maisons aristocratiques du royaume (Rudt de Collenberg 1979, p. 237 ; Edbury 1991, p. 208 ; Edbury 2005, p. 85, 93 ; Claverie 2019). Il est cependant curieux qu'aucun homme de la maison de Tabarie ne soit mentionné dans ces listes de prisonniers.

Le dernier Tabarie dont le monument funéraire subsiste est Jean de Tabarie († 1402) (cf. Chamberlayne 1894, p. 86, n° 222). Mas Latrie 1846, p. 519, n° 39, avait lu sur sa pierre tombale le texte : « fis dou noble chevalier messire Bartelemy de Tabarie ». Chamberlayne 1894, p. 86, n. 8, met le nom du père du défunt entre crochets, précisant qu'il tient cette information de Mas Latrie. Le texte actuel de l'inscription est:

† Ci git l(e) nobl(e) ch(evalie)r mo(n)seig(neur) Johan d(e) Tabarie, fis dou nobl(e) ch(evalie)r [---] [d(e) T]jabarie, nobl(e) maurechau dou roiaum(e) d'(E)rmenie, q(u)i t(re)spassa l(e) mercr(e)di a xxii jours d'ahoust, l'an d(e) 1402 d(e) C(r)i(st). Q(ue) Dieus ait l'arm(e). Amen.

Il est très probable que ce Jean de Tabarie soit le fils de Barthélemy, dont la figure est représentée sur la pierre tombale n° 223. En tout cas, c'est l'une des dernières figures de la maison de Tabarie pour laquelle nous disposons d'informations. Or, ce Jean de Tabarie faisait partie des né-

gociateurs du royaume de Chypre avec Gênes, raison pour laquelle il a effectué des missions diplomatiques à Gênes en 1386 et 1387 (voir à ce propos Otten-Froux 1993, p. 233, 237).

Après Jean, il n'y a qu'une seule descendante de la maison, Bella de Tabarie, qui a épousé Raymond, fils d'un Français du Vivarais, Bérenger Albi. Ce dernier occupait la fonction de maître d'hôtel du roi Janus au moment de son testament, en 1411 (Salzmann 2018, p. 345). Ces éléments confortent peut-être l'idée que la maison de Tabarie était amenée à disparaître dans la période couverte par les deux dalles funéraires en question (fin du *xiv^e* siècle). À ce propos, il est particulièrement intéressant que Jean de Tabarie ne soit pas enterré dans la même tombe que son épouse, selon l'inscription accompagnant Alice de Tabarie sur la dalle n° 223. Il a son propre monument, le dernier des monuments de la maison de Tabarie (Fig. 18). Cela semble renforcer le fait que les Tabarie ne possédaient plus le monument qui recouvrait Alice et qu'il avait été acheté ou approprié par une autre famille (Neville ?).

4-6) Le continuum de la commémoration.

Or, la mémoire, le souvenir et les préoccupations dérivées constituent un processus continu de visibilité, de présentation et de préservation, un long projet mnémotechnique dans la lutte contre un obstacle : l'oubli. L'écriture fonctionne alors comme une tentative de reconstruire constamment le passé sur la base de sa fonction pour un présent donné. Se souvenir signifie aussi reconstruire dans la mesure où cela est nécessaire (Bal, Vries 2006, p. 83-93). Les dalles réutilisées conservent la fonction performative pour laquelle elles ont été construites : l'honneur et la commémoration des morts, sans exclure la possibilité que des dalles funéraires entières, déjà réutilisées pour de multiples commémorations, soient lissées, effaçant ainsi la trace d'utilisation antérieure, et que de nouvelles inscriptions soient ajoutées (Cockerham 2020, p. 265). Plus précisément, dans la dalle funéraire n° 224 de l'inventaire de Chamberlayne, l'espace vide autour des bords a été rempli avec les éléments des souvenirs successifs (au profit du salut des personnes mentionnées – Isabelle de Neville et Marie de Milmars-Neville), tandis que la figure originale qui y avait été gravée a été conservée intacte. Des phénomènes similaires de doublement, de triplement ou de réutilisation multiple sont étudiés par Cockerham 2020 dans les pierres tombales des *xiv^e* et *xv^e* siècles de l'église de Sainte-Catherine à Lubeck. Pour ce qui est de la pierre d'Alice, il s'agit de l'appropriation (en 1393) d'une dalle funéraire de la maison (en déclin) de Tabarie par des membres de la famille de Neville. Dans le cas de la dalle n° 223 de Chamberlayne (dalle de Barthélémy de Tabarie), certaines parties de sa surface ont été effacées ou lissées afin de graver la forme et l'identité de son dernier propriétaire décédé, plaçant les anciens propriétaires de la tombe dans une position ostensiblement marginale.

Le monument funéraire nous invite à y regarder de plus près : certes, la figure de la strate 1 (Marie de Tabarie dans l'hypothèse de travail) a été effacée et remplacée, mais l'artisan a laissé quelques pans de son 'existence' pour accompagner le nouveau propriétaire de la dalle (le vêtement n'a pas totalement disparu et la fin de l'inscription d'origine pour l'appel au salut de son âme est encore présente). Il peut s'agir, d'une part, d'un travail incomplet de l'artisan ; d'autre part, d'un effacement partiel volontaire des détails, peut-être sous une demande du nouveau commanditaire. En effaçant partiellement la figure de son parent décédé, en la remplaçant par le dernier défunt, le commanditaire de la modification de la dalle met l'accent sur ses propres rapports avec ce dernier afin de sauver l'âme de

Barthélémy ou peut-être pour placer sur la dalle les armoiries de sa maison, sans doute une maison en phase d'extinction potentielle à la fin du *xiv^e* siècle. L'effacement partiel (pas total) des traces de la phase 1 (vêtement, date de décès, invocation pour l'âme) peut être aussi lié à une volonté des descendants de la famille d'exposer la lignée et la parenté en rappelant le statut de la famille dans le temps et son rôle dans la société chypriote et l'église en question. L'impression que la dalle en question laisserait aux personnes assistant au service funèbre, à la réouverture de la tombe, au repositionnement et à la visualisation quotidienne de la dalle pourrait être celle d'une 'projection verticale' des phases 1, 1' et 2 de la maison de Tabarie. Le vêtement et la parure corporelle sont des supports culturels dans la formation et la communication de l'identité personnelle et sociale (Turner 2012, p. 486-504).

Ainsi, un continuum de commémoration est créé au sein duquel les personnes mentionnées dans les inscriptions sont inscrites comme une entité. Cette notion de totalité est mieux comprise si l'on observe un détail commun important aux deux dalles comparées : la fin des inscriptions accompagnant les figures représentées par l'invocation pour le salut des âmes de tous les corps sous les deux tombes (LEVR ARMES AMEN). Ce type inclusif d'invocation au pluriel se retrouve de nouveau sur la dalle funéraire n° 343 de Chamberlayne, dans le cas d'une triple inhumation avec la représentation d'une seule personne (le propriétaire initial de la dalle, décédé avant 1388). Dans ce dernier cas, l'invocation inclusive fait référence à deux sépultures ultérieures, mentionnées aussi par des inscriptions. Il s'agit de l'épouse du personnage représenté († 1388, avec ses trois alliances matrimoniales avec les familles de Carpasse, Montgesart et Antiaume) et de son fils († 1392) par son deuxième mariage. Dans d'autres aires géographiques, toujours médiévales, l'accumulation successive en un seul lieu des noms, éléments ou insignes d'autres personnes ajoute plusieurs valeurs rituelles à ces inhumations multiples. Les prières pour les derniers patrons ou propriétaires peuvent inclure des intercessions pour ceux qui étaient déjà enterrés là, dont les noms et les détails personnels avaient été déjà enregistrés et pouvaient être récités, en suivant l'instruction *Orate pro eo / ea / eis* (Röhrkasten 2004, p. 459-471).

Il ne reste à discuter que les dates de décès des personnages. Le jour même du décès était important pour les nécrologues ou les messes annuelles pour l'âme du défunt ayant généralement lieu le jour anniversaire du décès (Lepine 2013, p. 165 ; Ekroll 2013, p. 22, 25-26). Or, les seules inscriptions qui offrent ces précisions sont celles qui concernent les personnages représentés par les effigies. On pourrait argumenter qu'on ne recopiait pas les anniversaires qui n'étaient plus financés. On le constate dans le monde manuscrit avec les nécrologues, où l'on gardait la mémoire des défunts pour les célébrer liturgiquement à la date de leur décès. De tels manuscrits n'étaient pas perpétuels ; ils résultaient de renouvellement et de réécriture, d'un équilibre entre mémoire et oubli, entre défunt individualisé et membre anonyme du groupe des ancêtres. La réduction du nombre de tombes dans les cimetières allait de pair avec la réduction des anniversaires dans les nécrologues (Rauner 2020). Le phénomène n'est réellement documenté que pour la fin du Bas Moyen Âge, lorsque la question financière est devenue centrale. Notre-Dame de Tortose nous met pour autant devant un phénomène plus complexe, si l'on considère la dalle funéraire n° 223, où Alice de Tabarie (†1357) est accompagnée de sa date de décès complète, tandis que les défunts plus récents ne portent que l'année (†1393).

Compléments historiques (VA)

L'analyse comparative de la signification des deux dalles (d'Alice et Barthélémy) ne pose aucun problème théorique, mais elle est générale et spéculative, car basée sur une série de données issues d'autres aires géographiques (Angleterre, Allemagne septentrionale). Une analyse complémentaire (et alternative) s'impose, à condition qu'elle soit basée uniquement sur le cas particulier de cette famille chypriote. Désormais, le plus grand problème de l'analyse contextuelle est l'énorme différence d'âge entre les dames de cette famille (dame de Conches ; Alice Béduin-de Tabarie) et leurs époux (Barthélémy et Jean de Tabarie).

Le major Chamberlayne considérait que le personnage Barthélémy de Tabarie, mentionné par l'inscription funéraire, devait être différent d'un certain Barthélémy de Tabarie mentionné dans les sources historiques – « un autre Barthélémy de Tabarie, partisan du prince de Tyr, qui se réfugia, avec Simon d'Ibelin, dans l'archevêché de Nicosie, après la restauration, en 1310, du roi Henry II » (Chamberlayne 1894, p. 97 ; cf. p. 171). Néanmoins, T. J. Chamberlayne pensait aussi que Guy, Marie et Barthélémy de Tabarie étaient les enfants d'un certain « sire Pierre de Tabarie, mort apparemment en 1303 ». Sur la même page (p. 97), après avoir mentionné les inscriptions funéraires de Guy, Marie, la dame de Conches, Barthélémy, et Alice, T. J. Chamberlayne supposait que le deuxième Barthélémy (†1385) a été marié avec la dame de Conches (†1334) et ont eu pour enfant Jean de Tabarie (†1402), marié avec Alice (†1357). Il s'appuyait sur une interprétation de « M. E.-G. Rey [i.e. Du Cange, qui] pens[ait] que ce Jean de Tabarie, maréchal d'Arménie, [était] le même que Jean de Tabarie, maréchal de Chypre », probablement celui qui est mentionné comme époux de la dame Alice dans l'inscription funéraire. Néanmoins, la chronologie est parfaitement absurde, car les deux épouses décèdent deux générations avant leurs maris.

Le problème est bien évidemment résolu si nous envisageons l'existence de deux Barthélémy et deux Jean de Tabarie (grand-père(s) et / ou petit-fils – *l'Ancien et le Jeune*), dont les prénoms de Jean et Barthélémy ne feraient que reprendre les prénoms des ancêtres des générations précédentes. Certains documents permettent par ailleurs de situer, d'une part, les deux Barthélémy dans deux époques bien différentes ; d'autre part, d'en déduire tant bien que mal une évolution ascendante des dignités occupées par les membres de cette famille. Barthélémy *l'Ancien* avait commencé en bas de l'échelle sociale, tandis que Jean *le Jeune* occupe une dignité très haute (*vide infra*).

Les deux chroniques – points d'appui de T. J. Chamberlayne dans la constitution de son hypothèse de travail – contiennent peu d'informations concernant ce Barthélémy *l'Ancien* du début du XIV^e siècle. Au XVI^e siècle, Florio Bustron affirme (à propos de l'année 1310) :

Si ritrovavano ancora alcuni cavalieri de quelli che erano stati a Cormachiti in compagnia del contestabile e del prencipe, li quali erano reduiti dentro in l' arcivescovado, tra li quali erano Simon d'Iblin e Bartolomeo de Thabaria, ch'erano banditi per sassinamento, et al tempo del governo del signor de Sur vennero in Cipro. Il re chiamò li suoi huomini, et rimise a loro di terminare se si potevano prendere dall' arcivescovado; et la corte terminò che si potevano prendere senza errore, attento ch'erano per colpa de lesion de la maestà. Però comandò che fussero presi in questo modo; costoro erano entrati nella capella, e comandò che non lassassero intrar alcun là dentro, ne darli da mangiar ne da bere; li quali, astretti da la fame et sete, uscitero fora, et si presentorono

alla mercede del re, et furono posti in la peggion de Cerines (Mas Latrie 1884, p. 243).

Quant à la *Chronique d'Amadi*, dont le seul manuscrit date toujours du XVI^e siècle, quoique le texte de la chronique soit daté d'une période plus ancienne, elle fournit un tout petit peu plus de données :

Madama Civa de Iblim havendosi certificata della morte del suo cusin, el duca de Athene, come più dretta herede aparente de haver el ducato de Athene, si consigliò con li soi parenti et altri prodi homini; et fu confortata di mandar ambassatori alli baroni di Athene, a farli intender come glie doleva et rincresceva della morte del suo cusin, et come el ducato li era pervenuto a lei, per esser più dretta herede aparente del duca, come loro sapevano. Et come etiam intendeva andar per intrar ai possesso della signoria, ma non volse andare, se prima non sapeva da loro fermamente si poteva intrar in la signoria senza difficoltà alcuna. Et armato poi una fusta, mandò per ambassatori doi fratri predicatori et un cavaglier stipendiato che alhora era compagno de messer Balian de Iblim, principe de Gallilea, et si chiamava Bartholomeo de Thabaria, il quale era stato da circa diese anni al ducato de Athene, perché haveva occiso el prisioner de Nicosia et scampò de Cypro, et ando li, et cognosceva tutti li cavaglieri di Athene; et quando el re Henrico perse la signoria et el signor de Sur tolse il governo, lui torno in Cypro con tutti li altri banditi. Questi ambassatori andarono al ditto ducato, in una cita chiamata Estines, et hanno trovato gran division et differentie tra li cavaglieri per el ducato, che non si acordavano. Ne la qual cità de Estines*, trovarono un baron, chiamato signor Thomaso de la Sola, cusin zerman de la madre de la dama de Barutho, al quale feceno la sua imbassata. Il qual scrisse una lettera a la signora de Barutho, con el consulto di Predicatori et de un cavalier feudato di quel duchato che si chiamava signor Bartholomio della Gronde, el non li scrisse : 'Alla signora duchessa' in la mansion, ma 'A la signora de Barutho'; et dentro conteniva che la si dovesse transferir immediate in Athene. che senza difficoltà intraria al possesso del ducato, perché tutti l'aspectavano de hora in hora, et li dispiaceva che ella non era andata in loco de li ambassatori. El medemo li scrisse el sopraditto cavaglier signor Bartholomeo de la Gronde, il qual, nella mansion, li disse 'Alla signora duchessa de Athene et dama de Barutho', et similmente el prior de li fratri Predicatori; et, per più assecuration delia cosa, rimase li uno delli frati che vi andorno ambassatori; l'altro predicator, con messer Bartholomio de Thabaria, toronorono in Cypro et preseno a Lapitho, dove si stantiava ditta dama di Barutho, et li presentorono le lettere et referiteno l'operation della imbassata a loro commessa, et la confortorono che dovesse andar. Et prestò, la dama di Barutho fece dar a messer Bartholomio in don, oltra le sue spese, bisanti mille bianchi; la quale, confortata da le lettere el parole de li ambassatori, et etiam da che lei sapeva esser dretta herede aparente del duca di Athene, et havendosi etiam consigliata da alcuni che lei si fidava, ha deliberato de andare, et però venne a Nicosia. Et prima procurò col signor de Sur talmente che pacificò il suo figliolo, messer Rupin, con lui, et lo fece vegnir a Nicosia, al qual dette licentia de andar con sua matre [...] (Mas Latrie 1891, p. 294-295).*

[* à corriger en *Estives*, nom français de la ville de Thèbes, co-seigneurie du duché d'Athènes.]

Dans ce qui suit, la *Chronique d'Amadi* présente l'odyssée grecque continentale de cette dame et l'installation de Gautier de Brienne, un autre cousin du défunt duc, à Athènes. Il est tout à fait dommage que la tradition manuscrite

des *Lignages d'Outremer* ne mentionne pas ces gens-là. Les informations concernant la famille de Tabarie s'arrêtent dans la première moitié du XIII^e siècle (cf. l'édition la plus récente, de Nielen 2003, p. 106 *et passim*), ce qui peut témoigner du fait que la famille syro-palestinienne de Tibériade n'avait pas (ou avait très peu) de rapports avec la famille chypriote portant le même nom au XIV^e siècle. En voici une démonstration possible.

Selon *Du Cange* (Rey 1869, p. 461-462), Balian d'Ibelin, père de Jacques d'Ibelin et de Tabarie, était désigné comme prince de Tabarie et de Galilée, puis prince de Tyr (*floruit* 1309-1331) à l'époque qui nous intéresse. Or, ce Balian d'Ibelin était l'employeur même de Barthélemy *l'Ancien*, auquel il payait un *stipendio*. Sachant que le *floruit* de Barthélemy *l'Ancien* de Tabarie est situé au tournant du XIV^e siècle, car il était actif en Grèce continentale avant la bataille de Halmyros (1311), il est raisonnable d'imaginer que les Tabarie de Notre-Dame de Tortose constituent soit une branche cadette et appauvrie de la famille croisée (cf. *cavaglier stipendiato*), que Balian d'Ibelin a pris sous sa protection, soit une famille qui a reçu ce titre par la volonté des rois de Chypre (*vide supra* l'information du manuscrit anonyme italien), en vertu de leurs rapports avec Balian d'Ibelin, à commencer par le Barthélemy que j'appelle *l'Ancien*. Dans ce cas, le mariage de Marie de Tabarie (†1330, fille ou sœur de Barthélemy *l'Ancien*) avec Robert de Baruth ne serait que l'une des premières alliances matrimoniales de cette nouvelle famille. Le mariage de Barthélemy *l'Ancien* avec la dame de Conches ferait partie de la même stratégie d'insertion par alliances matrimoniales. Néanmoins, l'existence d'un Pierre de Tabarie – père présumé de Barthélemy *l'Ancien* – n'apporte aucune clarification, car son statut n'est pas clair. Ce Pierre n'a pas d'épithète datée et la supposition qu'il soit mort en 1303 est une conjecture très risquée. Mas Latrie 1846, p. 529, signalait uniquement que la date en question concernait une troisième épitaphe de la même pierre et non pas la deuxième épitaphe, qui est celle de Pierre de Tabarie. La discussion doit être poursuivie en rapport avec l'analyse épigraphique de l'épithète de Pierre de Tabarie. Il se peut que ce Pierre soit mort à une autre date et que la pierre tombale mentionne plusieurs membres éloignés de la même famille. Dans ce cas, la meilleure datation devrait être celle paléographique.

Cela ferait de Jean *le Jeune* de Tabarie le représentant le plus illustre de cette famille (parmi les membres connus). Le titre de maréchal d'Arménie qui l'accompagne dans des actes de 1395 et 1397 n'avait aucune valeur réelle, mais Jean pouvait hériter de cette dignité en vertu de sa famille, dont un autre membre, Jean *l'Ancien*, aurait été également maréchal. C'est la seule manière d'expliquer ces divergences mathusalémiques entre les dates de décès des femmes et celles des hommes. Or, Jean *le Jeune*, fils éventuel de Barthélemy *le Jeune* – si l'information de Louis de Mas Latrie est fiable, question épineuse, car l'état actuel de con-

servation de la pierre correspond au dessin ancien de T. J. Chamberlayne et ne permet pas de reconstituer le prénom du membre de la famille de Tabarie qui a été le père de ce Jean – avait été ambassadeur auprès des Génois et plus tard auprès du pape, à Avignon, en 1396 (cf. e.g. Rudt de Collenberg 1982, p. 664). Il semble avoir été très proche de la cour de Chypre, alors que son parent homonyme, mentionné sur la dalle funéraire d'Alis, dont le *floruit* pourrait se situer au milieu du XIV^e siècle, serait plus proche des branches cadettes des Lusignan, au temps de Guy de Lusignan (Kostandin II roi d'Arménie, 1342-1344), le père d'Isabelle de Lusignan, despotisse de Mystras.

La seule conclusion que je peux tirer sur la base de ces preuves est que Barthélemy *le Jeune* (†1385) et Jean *le Jeune* (†1402) seraient les descendants du Barthélemy *l'Ancien* emprisonné en 1310, sans doute un petit-fils et un arrière-petit-fils, en toute probabilité par l'intermédiaire d'un autre ancêtre, Jean *l'Ancien*, fils présumé de Barthélemy *l'Ancien* et époux d'Alis. Le silence des sources s'expliquerait par le fait que la famille serait nouvelle, installée à Chypre à partir du tournant du XIV^e siècle, comme en témoigne aussi sa politique matrimoniale. Cela expliquerait pourquoi la tombe (présumée) de Marie de Tabarie – dans la présente hypothèse de travail – se trouvait dans une autre église que celle qui hébergeait les monuments funéraires de la plupart de l'ancienne noblesse croisée de l'île. Une église qui hébergeait d'autres plates-tombes de la famille de Tabarie, dont celle de Guy de Tabarie, décédé à une date inconnue. À mon avis, il ne s'agit pas nécessairement d'une ancienne famille dont la lignée s'éteint peu à peu, mais d'une nouvelle famille qui développe graduellement des alliances matrimoniales, en occupant des dignités de plus en plus importantes du *cursus honorum* de la cour chypriote.

Dernier point mais non des moindres : la présence du *lambel* sur les armes de Jean de Tabarie, que l'on voit dans le dessin de cette dalle (désormais perdue) publié par le major Chamberlayne. Ce *lambel* peut offrir quelques précisions quant au statut de Jean au sein de sa famille. Si les armes Jean portaient une brisure ('étiquette de trois points' – *lambel*; Fig. 20), cela ferait de lui le fils aîné ou l'héritier de la famille, ce qui invite à croire qu'il y avait un autre membre de la famille de Tabarie qui portait un écu simple, sans brisure, avec une fasce d'or au milieu d'un champ d'azur (cf. Mas-Latrie 1846). La cadence était nécessaire pour différencier les membres contemporains d'une même lignée. Chaque membre devait être représenté par un dessin particulier qui ne pouvait appartenir qu'à une seule personne à la fois. Or, la présence d'une brisure de ce type sur l'écu de Jean *le Jeune* de Tabarie témoigne du fait qu'il n'était pas le chef de sa

▼ Fig. 19-20. Les écus 'de Tabarie' (sans *lambel*) sur les dalles funéraires de Barthélemy et Alice.

Clichés: Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

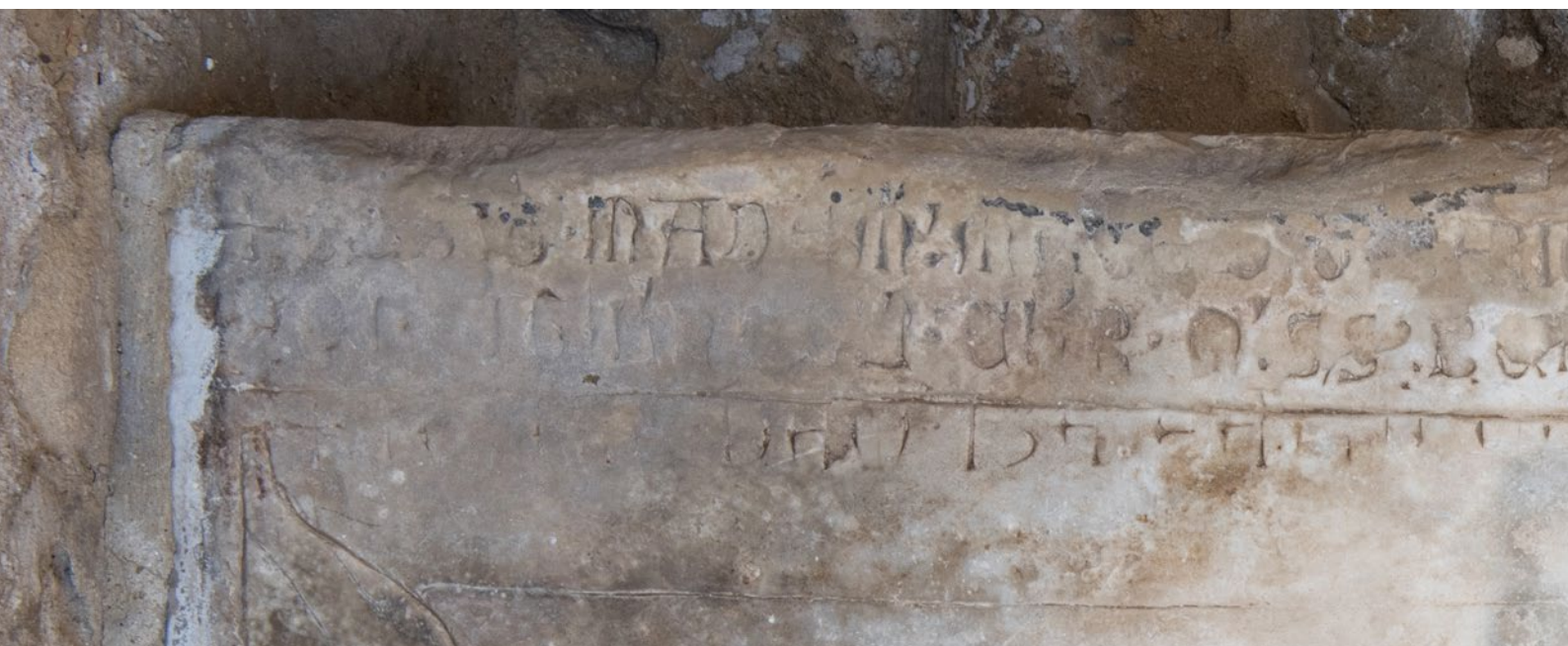


lignée, qu'il n'était que le premier héritier, situation qui ne correspond pas à son statut à la cour de Chypre. Il est assez inconcevable que cette dignité très importante (maréchal) soit attribuée à un membre cadet de la famille et non pas au chef. En revanche, l'absence d'une brisure de type *lambel* peut être observée dans les armoiries de Barthélémy le Jeune de Tabarie (Fig. 19), le supposé père de Jean, sauf que Barthélémy n'était plus vivant à la date du décès de ce fils présumé. La seule manière de concilier cette (nouvelle) situation contradictoire est de supposer que les deux plates-tombes ont été produites à peu près à la même époque, en tout cas après le décès de Jean de Tabarie. D'autres arguments peuvent être évoqués dans ce même sens. La présence des mêmes ligatures voire de certaines graphies identiques pour les mêmes mots – voir par exemple AHOVST , graphie très marquée, sur les dalles funéraires de Jean et Barthélémy de Tabarie – témoigne peut-être d'un projet commun, de la confection contemporaine de ces inscriptions. Enfin, l'absence du *lambel* sur l'un des blasons d'Alice Béduin-de Tabarie témoigne du fait qu'elle ne pouvait pas être l'épouse de Jean le Jeune de Tabarie.

Concernant les armes de Barthélémy (SM)

Nous sommes confrontés à un projet de remodelage de la mémoire locale, à travers la gravure d'un personnage armé dans une armure moderne (de la fin du XIV^e siècle), mais d'une manière iconographique archaïque en ce qui concerne le placement du bouclier et de l'épée, car dans le dernier quart du XIV^e siècle, nous avons un autre type de représentation d'hommes armés sur les dalles funéraires chypriotes (voir par exemple en Fig. 4 Jean de Tabarie). Bien que l'armure de Barthélémy de Tabarie corresponde chronologiquement à la période de sa mort, l'emplacement iconographique de ses armes renvoie les spectateurs (délibérément ?) à une période antérieure (comme la Fig. 6 avec le chevalier décédé en 1327), peut-être à l'époque où sa maison était en plein essor.

▼ Fig. 22. Détails épigraphiques de la plate-tombe de Barthélémy de Tabarie: a) grand côté gauche; b) grand côté droit. Clichés : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.



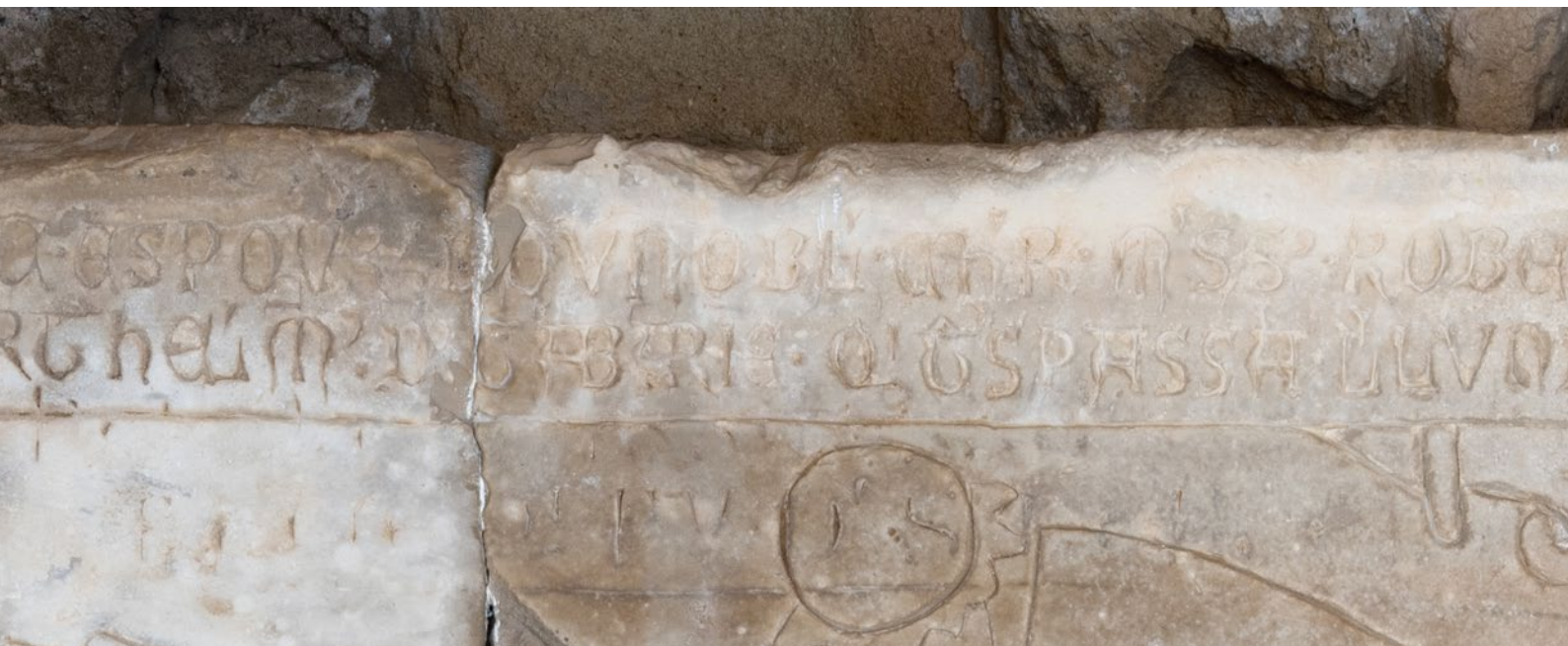
Hypothèse alternative d'un brouillon-erreur pour la tombe d'Isabelle de Neville ? (vA)

L'impossibilité de trancher la question des dépôts – « saleté ou pigments » – accumulés au fond du sillon gravé permet d'imaginer deux hypothèses de travail. Les « saletés » plaident en faveur d'une première strate vers 1330 (Marie de Tabarie, mentionnée par la présumée reprise de son inscription en 1385), alors que les « pigments » favorisent une datation tardive et l'hypothèse d'une erreur dans dessin préparatoire, aussitôt réparée. S'ajoute la contradiction entre l'analyse *in situ*, révérifiée sur la base des clichés photographiques – qui suggère que la gravure de la strate 1 devait être certainement peu profonde – et l'analyse à partir de la reconstitution 3D, sur la base des mêmes photos – qui quant à elle suggère que la gravure de la phase 1 serait profonde partout où elle ne rencontre pas le dessin de la phase 2. Dans cette situation précise, il se peut que la répartition différente du poli entre la partie supérieure et celle inférieure de la dalle soit le résultat d'une gravure incomplète. Le lapicide pouvait bel et bien travailler d'un seul côté de la pierre, ce qui expliquerait

pourquoi nous ne pouvons observer aujourd'hui que le début et la fin de l'inscription de la phase 1.

L'hypothèse de l'existence de deux sous strates (phases 1 et 1') se fonde uniquement sur une symétrie de composition. À l'œil nu, il est impossible d'identifier les traces précises d'une éventuelle phase 1, différente de la phase 1'. En effet, on n'aperçoit aucune trace de lettres entre les deux lignes de l'inscription du grand côté gauche de la strate 2. Dans cette partie de la dalle, on ne voit que les traces d'un texte que l'hypothèse de travail attribue à la strate 1'. L'analyse des techniques s'appuie sur une série de constatations dont la signification est devinée par le chercheur en fonction l'hypothèse de travail. Le point le plus délicat de ces déductions est constitué par l'articulation entre analyse des techniques et stratégie d'interprétation, la dernière étant fondée sur la lecture des données textuelles.

L'argument textuel (une fin d'inscription par le mot AMEN) sert à éliminer l'hypothèse d'un dessin préparatoire. Ce serait la fin d'une inscription pour une seule per-



sonne, car T. J. Chamberlayne a noté la séquence LARME. La présence de cette âme, au singulier, et la symétrie de composition dicteraient la relégation des deux lignes quasi-effacées du côté de gauche à une strate 1'.

Néanmoins, à l'œil nu, tout au long du dessin de la colonne de droite, un dessin très fin, à peine incisé et appartenant à la phase 1, on observe la série de lettres M CCC . X[---]X[---]AIT L[.]R[.]E AMEN, mais la trace des sillons du mot AIT est si fine qu'elle ne peut être qu'un brouillon (cf. Fig. 22b, Fig. 23). Ce serait une preuve que le lapicide n'a pas travaillé de manière uniforme, que certaines gravures n'étaient pas accomplies, même pas dans la partie inférieure de la dalle, où les traces de l'ancienne inscription devaient être plus profondes. Tout cela peut s'expliquer par une erreur de copie ou de mémoire.

En effet, la deuxième inscription de la dalle d'Alice Béduin-de Tabarie, celle datée de 1393, mentionne de manière collective Isabelle de Neville et Marie de Milmars-Neville. Or, curieusement, le dessin de la dalle de Barthélémy de Tabarie, publié par T. J. Chamberlayne, montre que le major avait lu IZABEV D' MI[---]du grand côté gauche de la pierre, lecture incomplète qui peut cacher le nom d'une Isabelle de Milmars. Si le copiste avait fait cette erreur (Milmars à la place de Neville, en raison de la proximité de Marie de Milmars-Neville), ce ne serait pas étonnant d'essayer aussitôt de la réparer, en changeant de pierre. Il s'agit bien évidemment d'une hypothèse de travail qui n'élimine pas complètement l'autre hypothèse, de 'Marie de Tabarie', fondée également sur des lectures de T. J. Cham-

berlayne. Le vrai problème est que le major a fait des erreurs de transcription. Pour ne donner qu'un seul exemple, il a mal transcrit IZABEV (du côté gauche de la pierre), alors que la pierre témoigne encore clairement de la trace du nom IZA[B]EA[V].

Sachant que les dalles Barthélémy de Tabarie, Jean de Tabarie et Alice Béduin-de Tabarie (phase 2) témoignent de l'utilisation des mêmes ligatures, abréviations et phénomènes linguistiques, il est fort possible que les trois projets soient contemporains (après la mort de Jean de Tabarie) et qu'il s'agisse d'une démarche de systématisation de la mémoire d'une famille en cours d'extinction, aussi bien que de l'intrusion d'autres familles locales dans cet espace de mémoire. Jean de Tabarie, dernier défunt de la liste, aurait eu droit à une dalle individuelle parce qu'il serait celui qui a déclenché la re-'système'isation'. Le problème est que la dalle de Jean de Tabarie est perdue et qu'elle est connue juste à partir du dessin publié par le major Chamberlayne.

La question ne peut être tranchée que par une analyse paléographique et linguistique des inscriptions concernées (celle de la plate-tombe de Barthélémy, celle de la deuxième strate de la tombe d'Alice et le dessin de l'inscription qui entoure l'effigie de Jean de Tabarie) avec des inscriptions du corpus chypriote de la même époque.

▼ Fig. 23. La trace fine des sillons du mot AIT dans la deuxième ligne du grand côté droit de la plate-tombe de Barthélémy. Cliché : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.





Taille expérimentale (CD, TG)

L'objectif de cet exercice était simple : essayer de reproduire dans un cadre expérimental les différentes traces que nous avons pu observer sur la dalle funéraire de Barthélemy de Tabarie afin de proposer une explication technique aux traces constatées et de comprendre le *modus operandi* des artisans. La principale interrogation, dès l'observation sur le terrain, portait sur la nature des traits 'parasites' qui apparaissaient sur l'effigie de Barthélemy de Tabarie. Pouvait-il s'agir d'un dessin antérieur ou d'une gravure ? L'étude 3D de ces traces a montré qu'il s'agissait effectivement d'une gravure. Fort de ce constat, il restait à comprendre pourquoi elle apparaissait de manière sporadique, très atténuée, en particulier dans les zones d'intersection avec le nouveau dessin (cf. Fig. 24). L'hypothèse de travail étant que le tracé antérieur n'avait été effacé qu'aux emplacements où il venait gêner la compréhension du nouveau dessin, nous avons voulu vérifier si cela était plausible. Le rendu final permet d'effectuer les mêmes constats matériels et techniques, dans les deux cas

le trait de la strate inférieure va s'amenuisant en raison de l'abrasion à laquelle il a été soumis dans certaines zones (intersections) ; le second trait est ainsi rendu bien plus lisible (cf. Fig. 25-29).

▲ Fig. 24. Exemple de traits 'parasites' sur l'effigie de Barthélemy de Tabarie.

Cliché : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021.

▲ Fig. 25. FIGURATION DE LA PREMIÈRE STRATE : Sur un bloc de calcaire préalablement surfacé, nous avons gravé deux traits parallèles sur une profondeur moyenne d'environ 2 mm.

Cliché : Clément Dussart et Thierry Grégor.

▼ Fig. 26. DESSIN DE LA DEUXIÈME COUCHE : Avec un morceau d'hématite, nous avons tracé deux traits perpendiculaires aux précédents pour figurer le tracé du nouveau dessin sur l'ancien.

Cliché : Clément Dussart et Thierry Grégor.





▲ Fig. 27. *EFFAÇAGE DU PREMIER TRAIT DE GRAVURE :*

Après identification des zones d'intersection entre la première gravure et le nouveau dessin, nous avons procédé à l'effaçage du premier trait de gravure à l'aide d'une ripe ou d'un ciseau droit jusqu'à disparition.

Cliché : Clément Dussart et Thierry Grégor.



▲ Fig. 28. *GRAVURE DU DESSIN DÉFINITIF :*

Une fois la zone d'intersection nettoyée, nous avons pu graver sans inconvénient le dessin définitif.

▼ Fig. 29. *RENDU FINAL :*

Le trait de la seconde gravure est désormais bien plus visible que celui de la première ; le contraste aurait pu être renforcé en accentuant le travail d'abrasion.

Cliché : Clément Dussart et Thierry Grégor.



Brève analyse paléographique des dalles funéraires du corpus chypriote (CD, MV, EIV)

Les dalles chypriotes gravées au XIV^e siècle présentent une écriture en majuscules gothiques, caractérisée par la fermeture des lettres. Cependant, au sein de cette grande catégorie paléographique, chaque caractère a sa propre évolution morphologique et possède différents allographes. Si les inscriptions des XII^e et XIII^e siècles montrent la volonté des lapicides de varier les formes de lettres au sein d'un même texte et de fournir une vaste palette graphique, cette esthétique de la variation a beaucoup moins cours au siècle suivant, ce qui facilite les comparaisons paléographiques. On comparera donc les formes des lettres et tout particulièrement leurs empattements, d'abord entre les trois strates de la dalle de Barthélemy de Tabarie, puis avec les textes des tombes datées et conservées de Notre-Dame de Tortose et d'autres églises, dans le but d'identifier et différencier chronologiquement des groupes suivant les allographes.

Observons d'abord les caractères de deux AMEN en position finale dans la phase 1 et la phase 2 de l'inscription-palimpseste (Fig. 30-31). Malgré l'effacement, deux lettres montrent un clair changement morphologique : le M et le E. Le M qui comportait en phase 1 des jambages très arrondis à gauche et à droite et était fermé à sa base par un trait fin, se trouve en phase 2 avec des jambages parallèles sans que la lettre ne soit fermée. Quant au E, il a une forme semi-circulaire fermée par un mince filet droit en phase 1, qui devient ogivale en phase 2 avec un filet de clôture

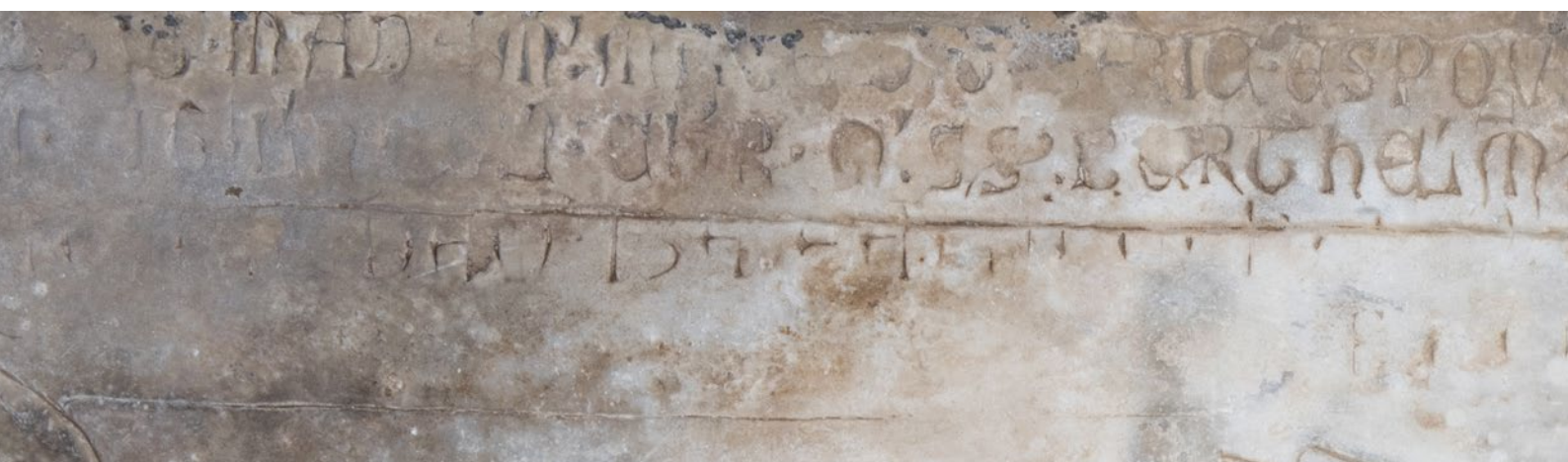
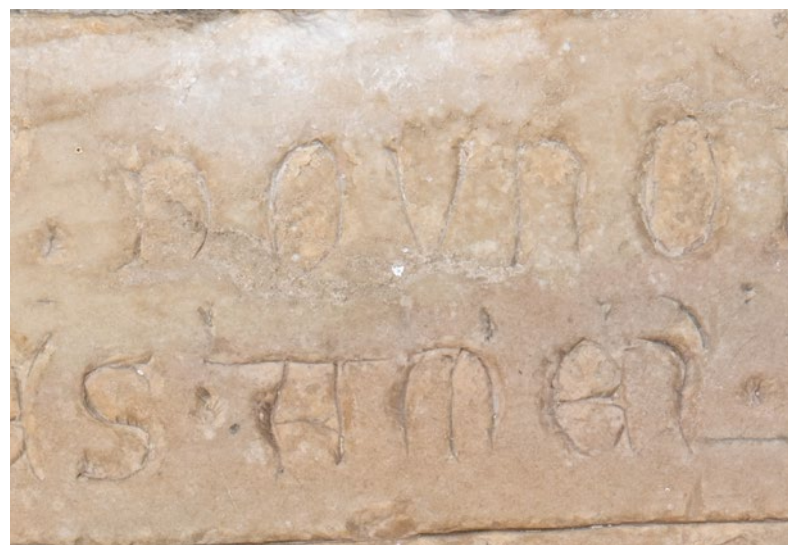
courbe voire crochu. Ces nettes distinctions témoignent d'un écart chronologique important. Si l'on rapproche désormais le DAM' IZA[.]EA[...] de la phase 1' (Fig. 32) des deux autres phases, on observe des affinités morphologiques avec la phase 1 (Fig. 30) et non avec la phase 2 (Fig. 31) : M arrondi et fermé et z en forme de chiffre 3 (voir le paragraphe plus bas sur cette lettre). Ces deux phases, 1 et 1', sont donc proches dans le temps, mais éloignées de la phase 2.

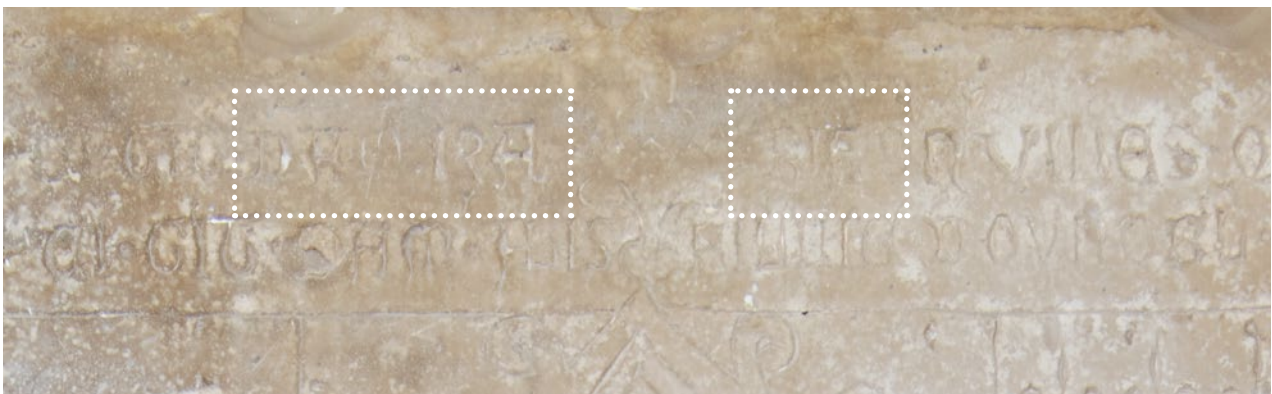
À cette première série de comparaisons situant en interne les strates les unes par rapport aux autres sans qu'aucune datation n'intervienne, s'ajoute une mise en regard avec les plates-tombes des châteaux de Larnaca et Limassol (venant des églises Notre-Dame de Tortose et des Augustins à Nicosie, ou de provenance inconnue) donnant une date. Cela fournit un échantillon de 26 inscriptions, allant de 1330 à 1396, représentatif de l'évolution générale de l'écriture, ce qui correspond pour Limassol, d'après ordre chronologique, aux fiches n° 413, 282, 339, 379, 393, 281, 284, 338, 414, 312, 279, 321, 278, 283, 331, 306, 343, 397, 363, et pour Larnaca aux fiches n° 265,

▼ Fig. 30-31. Les deux AMEN du grand côté droit de la plate-tombe de Barthélemy: strate 1 et strate 2.

Fig. 32. La séquence DAM' IZA[.]E[...] du grand côté gauche de la plate-tombe de Barthélemy: strate 1'.

Cliché : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021





262, 259, 268, 269, 270, 260 dans Imhaus 2004, vol. 1. L'examen a porté sur l'évolution des lettres dont on distinguait encore bien la forme, soit 89 M, 101 E et 6 Z.

Le M arrondi et fermé, correspondant à la phase 1, est utilisé de façon constante sur les dalles jusqu'au début des années 1360. Seules deux inscriptions font varier les formes de cette lettre dans leur texte : en 1335 (Imhaus 2004, vol. 1, p. 216, n° 413.) et en 1350 (Imhaus 2004, vol. 1, p. 151, n° 281), dans ce dernier cas la forme du M est hybride puisque les jambages sont parallèles mais la lettre est fermée. Au cours des années 1360 se produit un net changement privilégiant une morphologie ouverte, avec des empattements allant vers l'extérieur, comme dans la phase 3.

Au cours du XIV^e siècle en Chypre, le module des lettres, c'est-à-dire le rapport entre la largeur et la hauteur, devient de plus en plus étroit, en même temps que les espaces entre les caractères se rétrécissent. Les E sont particulièrement touchés. À partir du milieu du siècle, la lettre se ferme et le trait de clôture qui était alors droit, comme en phase 1, se courbe. Il dépasse de la lettre et peut s'étirer comme dans le E de ΕΣΡΟΖ' de la phase 2 de la dalle de Barthélemy de Tabarie (Fig. 33).

Quant au z, présent dans le même mot ΕΣΡΟΖ' et dans le

▲ Fig. 33. Le mot ΕΣΡΟΖ' du grand côté gauche de la plate-tombe de Barthélemy de Tabarie: strate 2.

Fig. 34-35. Le mot ΕΣΡΟΖ' et la séquence DAM' IZABIA[] sur la plate-tombe d'Alice Béduin-de Tabarie.

Clichés : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021

nom IZA[.]E[...], sa morphologie est proche d'un chiffre 3 dans les années 1330-1340, comme sur la tombe de Marie de Gras (Imhaus 2004, vol. 1, p. 132-133, n° 259). Puis elle se modifie dans les décennies suivantes sans que l'on puisse précisément dater le phénomène, peut-être du milieu du siècle à l'instar du M et du E. L'élément inférieur de la lettre change d'orientation : au lieu de revenir sur la gauche, la queue part sur la droite tel un R, comme dans la gravure de DAM' IZABIA[] et ΕΣΡΟΖ' sur la dalle d'Alice Béduin-de Tabarie (Fig. 34-35).

Pour résumer, l'écriture des phases 1 et 1' est proche morphologiquement de celle des dalles gravées entre 1330 et 1352. Les premières inscriptions de la dalle-palimpseste ont donc été réalisées trois à cinq décennies avant celle de Barthélemy de Tabarie, datée de 1385. La phase 1 peut tout à fait correspondre à la date de 1330, que l'on peut encore lire, et la phase 1' peut la suivre de près.

Analyse linguistique des inscriptions de la dalle de Barthélémy de Tabarie (vA)

Une analyse linguistique primaire des inscriptions de la plate-tombe de Barthélémy de Tabarie montre des phénomènes assez connus pour le français d'Outremer. Je ne prendrai en compte que les dalles conservées et clairement datées du xiv^e siècle.

Dans *ESPOVZE* / *ESPOZE*, le *z* marque un *s* intervocalique, connu pour les dialectes champenois, lorrain (et pour la langue occitane). Ce phénomène est caractéristique pour le français d'Outremer. Minervini 2010, p. 149-150, note la graphie *espoze* dans une inscription d'Acre en 1278 et dans une autre inscription de Nicosie en 1371 (cf. Minervini 2018, p. 21). L'alternance *ou* / *o* est bien documentée par Minervini 2010. Elle apparaît dans toutes les inscriptions chypriotes consultées pour la rédaction de cette brève comparaison, mais le *-z-* intervocalique est un phénomène oscillant. Il est transcrit comme [es]POVZE (1330) ; *ESPOVZE* (1333) – dalle funéraire de Marguerite Escarface, déjà mentionnée ; *ESPOVZE* (deux exemples datés des xiii^e-xiv^e siècles) ; et [espo]VZE (fin du xiv^e siècle). Cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 138 (n° 265) ; p. 136 (n° 262) – en retenant la lecture de T. J. Chamberlayne ; p. 164 (n° 300) ; p. 198 (n° 371) ; p. 177 (n° 335). Cependant, la graphie avec *-s-* intervocalique est plus fréquente, surtout dans la deuxième moitié du xiv^e siècle : *ESPOVSE* (c.1323 ; c.1348 ; c.1360-1369) ; [e]SPOVSE (1362 ; c.1363 ; 1363 ?) ; [esp]OVSE (1393). Cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 110 (n° 215) ; p. 132 (n° 259) ; p. 178-179 (n° 336) ; p. 86 (n° 162) ; p. 243 (n° 467) ; p. 160 (n° 292) ; p. 30-31 (n° 46).

La forme *IZA[B]EA[V]* s'inscrit dans la même logique, mais il faut y observer la terminaison *-au*. Cette terminaison semble être généralisée à partir des pluriels en *-aus* (Minervini 2016, p. 333 ; cf. Minervini 2010, p. 150, qui note aussi la graphie *Izabiau* dans une inscription chypriote de 1393, sans mentionner qu'il s'agit de la deuxième inscription de la plate-tombe d'Alis Béduin-de Tabarie (cf. Minervini 2010, p. 174, pour une reprise, peut être en rapport avec une autre *IZABIAV* sur une dalle des xiii^e-xiv^e siècles ; cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 167, n° 308). Le nom de famille *MIRABIAV* est écrit de la même manière deux fois, en c.1320 et dans une inscription sans datation des xiii^e-xiv^e siècles (Imhaus 2004, vol. 1, p. 123, n° 245 ; p. 111, n° 218). C'est un phénomène bien attesté dans les manuscrits produits en Outremer. Pour ne donner qu'un seul exemple, on l'identifie dès le premier feuillet du *Psautier de Pierre de Paris* (ou *Pierre de Chypre*), dans la formule *sainte maison de l'ospitau de saint jouhan de jerusalem* (ms Paris, BnF, f. fr. 1761, f. 1r). Enfin, l'alternance *EA* / *IA* dans les noms *IZA[B]EA[V]* et *IZABIAV* sont coïncidentes d'un point de vue diachronique. Il est donc fort possible que la phase 1' suive de près la phase 1 dans les inscriptions de la dalle de Barthélémy de Tabarie.

D'autres marques sont moins liées à la prononciation. Pour un français d'Outremer, le syntagme *LEVR . ARMES* serait déterminé par le fait que « l'adjectif possessif *lor / leur* ne prend généralement pas la marque *-s* du pluriel », dans les manuscrits comme dans les inscriptions (Minervini 2010, p. 176, 177). Enfin, une autre marque évidente d'Outremer serait l'emploi de *DOV* ('de + le' ; cf. Minervini 2010, p. 175-176 ; Minervini 2018, p. 21). Il existe cependant plusieurs attestations du syntagme *LEVR . ARME*, toujours au pluriel (*vide infra*).

Le syntagme en question apparaît toujours à la fin des inscriptions, dans une formule plus longue qui contient également le nom de 'Dieu', sous trois formes – *DIEV*, *DIEVS* et *DES* – dont l'usage épigraphique semble suivre une certaine logique diachronique. *DIEV*, forme déjà attestée en ancien français, connaît un emploi constant mais

relativement limité dans les premières quatre décennies du siècle qui nous intéresse. Elle se généralise graduellement à partir de 1340 : *que Dieu en ai[.] l'arme* (1297) ; *que Dieu ait l'arme* (1300) ; *que Dieu ait l'arme* (1327 ; 1340 ; c.1340-1349) ; *que Dieu [---]* (1344) ; *que Dieu ait [---]* (1345 ; 1346) ; *[.]ieu ait l'arme* (1347) ; *que Dieu ait l'arme* (1347) ; *Dieu ait l'arme* (trois inscriptions de 1348) ; *que Dieu ait l'arme* (1348 ; 1361 ; 1363) ; *que Dieu [....]arme* (1363) ; *que Dieu ait l'arme de lui* (1369) ; *Dieu ait l'arme* (1370-1379) ; *que Dieu ait leur arme* (1377) ; *que Dieu ait l'[...]* + *Dieu ait leur armes* (1377) ; *q[.] Dieu [---]* (c.1380) ; *que Dieu ait leur arme* (1383) ; *que Dieu aie l'arme* (1390) ; *Dieu [---]* (1393). Pour tous ces exemples, voir Imhaus 2004, vol. 1, p. 232 (n° 443) ; p. 233 (n° 444) ; p. 51 (n° 99) ; p. 63 (n° 126) ; p. 140 (n° 269) ; p. 219-220 (n° 423) ; p. 113 (n° 224) ; p. 18-19 (n° 21) ; p. 168 (n° 311) ; p. 162-163 (n° 296) ; p. 16 (n° 16) ; p. 140 (no268) ; p. 202 (n° 379) ; p. 54 (n° 105) ; p. 216-217 (n° 414) ; p. 52 (n° 100) ; p. 64 (n° 127) ; p. 73 (n° 143) ; p. 26-27 (n° 35) ; p. 171-172, n° 321) ; p. 89 (n° 168) ; p. 87 (n° 165) ; p. 149 (n° 278) ; p. 149 (n° 278) ; p. 30-31 (n° 46). La forme *DIEVS* apparaît un peu plus tard, mais se généralise également à partir de 1340 : *que Dieus ait l'arme* (1322 ; 1331 ; 1343) ; *que Dieus ait l'arme de lui* (1343) ; *que Dieus ait l'arme d'elle* (1348) ; *Dieus ait l'arme* (1348) ; *que D[.]us ait l'arme* (1356) ; *que Dieus ait l'arme* (c.1360-1369 ; 1363 ; 1366) ; *que Dieus ait l'arme de lui* (1368) ; *que Dieus aie pitie et mi[---]* (1369) ; *que Dieus ait l'arme* (deux fois sur une double inscription de 1371 et 1372 ; 1372) ; *que Dieus ait [...]*me (1385) ; *Dieus ait l'arme de lui en paradis* + *Dieus ait leur arme* (inscription double datée de 1385 et 1392) ; *Dieus ait l'arme* (1393) ; et *que Dieus [---]* (1393) – cette dernière étant par ailleurs la dalle funéraire d'Alice Béduin-de Tabarie. Pour ces exemples, voir Imhaus 2004, vol. 1, p. 64 (n° 128) ; p. 91 (n° 173) ; p. 259 (n° 502) ; p. 74 (n° 145) ; p. 89 (n° 169) ; p. 141 (n° 270) ; p. 43 (n° 81) ; p. 178-179 (n° 336) ; p. 49 (n° 96) ; p. 168-169 (n° 312) ; p. 150 (n° 279) ; p. 84 (n° 159) ; p. 157 (n° 288) ; p. 93 (n° 176) ; p. 138 (n° 266) ; p. 183 (n° 343) ; p. 184 (n° 345) ; p. 133-134 (n° 260). Cette alternance graphique avec ou sans *-s* final est naturelle pour l'époque en question. Ce qui paraît toutefois bizarre, c'est le fait de retrouver la forme *Dés* dans une longue série d'inscriptions.

L'emploi de cette variante graphique et phonétique est limité à la période d'avant 1340 : *son fis / que Dés lor done paradis* (1311) ; *que Dés ait l'arme* (c.1313) ; *que Dé[.] [..]* l'arme (1318) ; *que Dés ait l'arme* (c.1322-1323) ; *Dés ait l'arme* (c.1324) ; *que Dés ait l'arme* (1326) ; *Dés ait l'ar[.]* (1327) – sur la dalle de Guy de Tabarie dans la lecture de T. J. Chamberlayne ; *Dés ait l'arme* (c.1333-1335 ; 1340) ; *que Dés ait s'arme* (xiii^e-xiv^e siècles). Cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 156 (n° 287) ; p. 98 (n° 187) ; p. 207 (n° 387) ; p. 12 (n° 10) ; p. 70 (n° 136) ; p. 75 (n° 146) ; p. 116 (n° 231) ; p. 57 (n° 112) ; p. 236 (n° 448) ; p. 203 (n° 381). Il existe également une variante *Deu* – attestée en 1307 : *[.]r[...]* *Deu por l'ame de elle* (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 230-231, n° 442) – et une variante *Diu*, attestée en 1310 : *Diu ait l'arme* (Imhaus 2004, vol. 1, p. 257, n° 497). Cette oscillation entre des formes que l'on rencontre d'habitude dans les textes littéraires des xii^e-xiii^e siècles et des formes du xiv^e siècle témoigne peut-être d'un certain conservatisme, trait culturel qui caractérise souvent les sociétés coloniales. Dans l'histoire de la langue française, les années 1330-1350 représentent le passage de l'ancien français au moyen français, avec des changements dramatiques qui se reflètent peut-être aussi dans nos inscriptions.

Deux cas particuliers montrent la manière dont cette oscillation se manifeste dans les inscriptions chypriotes.

Sur une dalle datée de c.1322-1323, le nom de 'Dieu' est *Dés - ---*]T . IORGE . / [*qvi tres*]PASA . LE DER[...] / [*iovr. de . s*]ETENBRE . A . M . CC/[*c*]XX. II[...] DE . CRIST . QVE . DES . AIT . LARME – alors que dans une inscription transcrite sur la même dalle à une date ultérieure, inconnue, le lapicide a écrit *Dieu - CI DOIT IESIR . SIRE . HUGUE / DE . LABRE . QVANT . DIEV [---]/RA SON COMANDEME[nt]* (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 12, n° 10). Le deuxième cas est celui de la dalle de Marie de Gras, dont la première inscription, datée de 1318, contient la formule que *Dés ait l'arme*, tandis que la fin de la deuxième inscription, gravée en 1348, contient un *Dieu ait l'arme* (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 132-133, n° 259). La présence de ce *Dés* s'explique par un manque de variation diamésique entre les variétés de langue transcrites sur des différents supports. Pour ne donner qu'un seul exemple, Minervini 2010, p. 154, observe que « le système d'abréviation utilisé dans la scripta française de Chypre utilise un petit trait horizontal écrit au-dessus de la dernière lettre pour *-e* (plus rarement *-e-* suivi de *-s*) », un phénomène qui « se retrouve dans les inscriptions ». Or, dans le cas précis de l'inscription-palimpseste de Larnaca, il n'y a pas de place pour transcrire *DIEV* ou *DIEVS* dans la partie effacée du grand côté droit correspondant aux phases 1 ou 1'. Les seules graphies du nom de Dieu que le lapicide pouvait transcrire dans ce segment de la dalle funéraire de Barthélemy de Tabarie étaient *DES*, *DIU* ou *DEU*. La forme *Dés* est préférable non seulement en raison de son grand nombre d'occurrences dans les inscriptions chypriotes d'avant 1340, mais aussi parce qu'elle explique la lecture du major Chamberlayne. Ce dernier a essayé de reconstituer la forme en question en tant que *DIE[v]*s. Il avait sans doute reconnu la trace d'un *s*, invisible pour nous aujourd'hui, et il a essayé de régulariser la graphie du reste du mot, sans observer qu'il n'y avait pas de place pour graver une lettre *v*. Sachant que la forme *Dés* caractérise la langue des inscriptions d'avant 1340, la phase 1 a un nouveau argument important concernant sa datation (cf. Fig. 36).

▼ Fig. 36. Simulation paléographique pour la reconstitution du nom de 'Dieu' dans la partie effacée de l'inscription du grand côté droit de la plate-tombe de Barthélemy: phase 1. La place restée libre ne permet que l'intégration de trois lettres.

Cliché : Eva Avril / GRAPH-EAST, 2021

Cependant, la langue de la phase 2 des inscriptions de la dalle de Barthélemy reflète les habitudes du moyen français continental. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la graphie du mot *AHOVST* témoigne des habitudes bien connues pour marquer le hiatus dans les textes de la France de la fin du XIV^e siècle. Par exemple, dans la copie du 1^{er} août 1382 d'une lettre de commission de Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom par le duc de Berry le 1^{er} août 1376, on observe sept attestations de la même graphie. Le texte se trouve dans le manuscrit de Paris, BnF, f. fr. 11488, f. 1-1v (transcription dans Rapin 2010, p. 552-553). Néanmoins, les inscriptions chypriotes utilisent aussi la variante graphique *AOVST*, sans *H*, sur une dalle non datée du XIV^e siècle (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 34, n° 56). Une autre graphie *DAOVST* est attestée en 1404 (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 162, n° 295), mais T. J. Chamberlayne avait lu *AHOVST*. Et pourtant il se peut aussi que le *H* soit un parasite graphique, que l'on observe dans les différentes formes du mois d'octobre : *OVTHOVRE* en 1331 (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 91, n° 173) ; *HOTOVRE* en 1327 (lecture de Chamberlayne pour la dalle de Guy de Tabarie ; cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 116, n° 231) et *HUITOVRE* en 1323 (cf. Imhaus 2004, vol. 1, p. 203, n° 382, 1323).

En conclusion, l'analyse linguistique permet de dater la phase 1 dans l'intervalle des années 1320-1340. Il n'est pas tout à fait possible que la phase 1' peut la suivre de près, pour les raisons suivantes : d'un point de vue morphologique, la trace du *M* de la séquence *DAM' IZA* (grand côté gauche, phase 1') représente un chaînon manquant entre les *M* de la phase 1 et ceux de la phase 2. Puisque cet *M* arrondi se rencontre encore jusqu'au début des années 1360, et que la forme particulière du *Z* en queue de *R* se manifeste vers le milieu du XIV^e siècle, la phase 1' serait datée de 1350-1360. Quant à la trace fine des sillons du mot *AIT* dans la deuxième ligne du grand côté droit de la plate-tombe de Barthélemy (phase 1), elle ne s'explique que par une négligence du lapicide.

M . D E S . A I T . L E



ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MO)

Je me permets d'apporter quelques précisions critiques supplémentaires, à commencer par quelques points de détail. Pour le remploi des pierres tombales, voir aussi l'article très récent de Philippe Trélat sur les dalles funéraires du Büyük Hamam à Nicosie (Trélat 2020). Les travaux de Nikolas Bakirtzis et Polina Christofi devront être consultés lors d'une future investigation des dalles réemployées à la porte de Paphos. Quant aux analogies, je me demande quels sont les cas analogues en France et / ou en Italie, les deux régions de l'Occident qui pourraient sans doute fournir les parallèles les plus étroites à la situation chypriote. Enfin, je me demande si nous pouvons vraiment parler de la Chypre des Lusignan en tant que société coloniale. J'en doute. Il existe une bibliographie abondante sur le sujet. Deux autres précisions concernent l'édifice qui hébergeait autrefois les dalles funéraires discutées : Les Arméniens semblent être en possession de l'église même avant la conquête ottomane. Il n'est pas exclu qu'ils l'aient possédée dès le xv^e siècle. Malheureusement, des informations plus précises font défaut. De plus, à ma connaissance, seule la voûte de la travée la plus occidentale a été reprise à l'époque moderne.

D'un point de vue théorique, une question essentielle demeure : pourquoi conserver l'inscription mentionnant le nom du 'bénéficiaire' précédent de la dalle, si aucun lien de parenté ne peut être déterminé entre lui et la personne au bénéfice de laquelle cette dalle a été réutilisée ? Pourrait-on songer à d'autres liens sociaux possibles ou peut-être voir ici un certain respect pour la mémoire du défunt antérieurement inhumé sous la même dalle ? Qui serait à l'origine de cette disposition, le nouveau 'bénéficiaire' lui-même, sa famille, les exécuteurs de son testament, le clergé ? Je suis d'accord avec la possibilité d'exclure une relation familiale, mais il conviendrait peut-être également penser à d'autres liens sociaux.

Ainsi, je me demande si l'office, la position éminente et la 'largesse' du défunt ne pourraient pas jouer un rôle par rapport à la conservation de la mémoire de son statut (et de sa place d'inhumation) au sein de la communauté religieuse chargée du soin de son âme. Il ne faut pas perdre

de vue le fait qu'aux xiv^e-xv^e siècles, l'espace intérieur de l'église était beaucoup plus encombré qu'il ne l'est actuellement. Étant donné qu'il s'agit, dans notre cas précis, de l'édifice ecclésial d'une communauté religieuse féminine, le chœur des moniales était strictement clôturé et séparé du chœur liturgique (où se trouvait le maître autel). En Europe occidentale, la diversité règne par rapport aux relations entre le chœur liturgique, le chœur des moniales, l'espace des fidèles (certaines églises monastiques utilisées par des communautés féminines abritaient aussi la paroisse locale) etc.

Dans le cas de Chypre, les informations (tant textuelles que matérielles) qui pourraient contribuer à la reconstruction de la topographie intérieure des églises des moniales latines sont encore à découvrir. Dans cette situation, si l'emplacement central des dalles funéraires de la famille de Tabarie était d'origine, il indiquerait l'importance de cette famille dans la vie et le développement de la communauté religieuse de Notre-Dame de Tortose. C'est la place habituellement réservée aux sépultures des fondateurs et des grands bienfaiteurs. On voudrait bien savoir si ces dalles étaient effectivement situées dans le chœur des moniales.

En ce qui concerne les dalles comparées dans l'article collectif, tant l'analyse épigraphique que celle stylistique de l'effigie (cf. Imhaus 2004, I, F. 6 [1400], F. 95 [1406] et F. 178 [1404] pour des points de comparaison) semblent indiquer que la pierre tombale d'Alice de Tabarie a été gravée vers la fin du xiv^e ou au début du xv^e siècle, c'est-à-dire à la date même de 1393 ou, plus probablement, bien plus tard. Un argument supplémentaire dans le même sens serait l'office de Jean de Tabarie, époux d'Alice (mentionné dans l'épithaphe de cette dernière), car le royaume de l'Arménie cilicienne fut conquis par les Mamelouks en 1375 et le roi de Chypre n'a commencé à conférer le titre de maréchal d'Arménie qu'après l'acquisition par lui de la couronne de ce royaume en 1393.

L'interprétation de la création de cette dalle, comme de la réutilisation de celle de Barthélemy de Tabarie, à la lumière d'une politique de revalorisation de la mémoire de la famille de Tabarie est séduisante. On pourrait même attribuer le déclenchement d'un tel projet à Jean de Tabarie, mort en 1402, dans l'intention de promouvoir sa famille en voie d'extinction. Bien sûr, une telle hypothèse n'explique pas l'apparition des épithaphes abrégées des deux dames apparentées aux Neville, qui auraient été enterrées en 1393 dans la sépulture d'Alice (+1357).

Pourrait-on envisager la possibilité que les moniales, tout en accommodant les nouvelles (ou nouvellement reprises) dalles des Tabarie, aient souhaité préserver aussi la mémoire d'une autre importante famille qui pourrait également s'enorgueillir de l'acquisition de titres (« bouteiller du royaume de Chypre », d'après l'épithaphe de Marie de Milmars) afin d'aménager un panthéon de nobles bienfaiteurs glorifiant l'histoire de leur abbaye ?

Cependant, ces propositions se basent sur de données malheureusement très lacunaires. À mon avis, il est difficile d'imaginer deux Jean de Tabarie (*l'Ancien* étant le grand-père de la personne de ce nom décédée en 1402) portant le titre de maréchal d'Arménie. D'après les recherches de Jean Richard et de Peter Edbury, le titre n'est conféré aux membres des familles de la noblesse chypriote qu'à partir de 1393. Toutefois, il serait peut-être utile d'essayer d'identifier les derniers porteurs de ce titre avant la chute du royaume cilicien en 1375.



ÉVALUATION PAR LES PAIRS (VD)

L'article qui fait l'hypothèse d'une inscription funéraire disparue pour Marie de Tabarie est double dans ses objectifs. Il propose d'abord, et de façon détaillée, un discours de la méthode épigraphique sur le travail de recension, d'enregistrement et d'étude effectué à Chypre sur les inscriptions funéraires médiévales dans le cadre du projet ERC GRAPH-EAST. Il resitue ces travaux dans le contexte historique, linguistique et épigraphique du Proche-Orient médiéval, et livre ses premiers résultats quant aux usages des inscriptions en langue latine dans ce contexte. Le second objectif est plus limité, sur le plan documentaire tout au moins, et concerne l'analyse *profonde* – j'emploie le mot à dessein – d'une plate-tombe en particulier, qui présente aujourd'hui trois textes formant une épitaphe collective pour la famille de Tibériade. L'exploitation historique de cet objet est remarquable. Il fourmille de trouvailles qui dépassent largement l'aspect anecdotique de cette dalle funéraire, en apparence standard dans son décor et dans son texte.

L'examen patient de la dalle et la confrontation de l'état actuel de conservation avec les lectures anciennes des inscriptions ont permis à l'équipe dirigée par Estelle Ingrand-Varenne de repérer et de restituer des textes plus anciens, aujourd'hui perdus ou presque, destinés à d'autres membres de la même famille – une couche funéraire antérieure donc, un premier message mêlant épitaphes et effigie à la surface de la dalle. Avec talent et érudition, l'article documente ainsi une dalle 'palimpseste' : sur la pierre s'enchaînent l'écriture, l'effacement et l'écriture de nouveau d'inscriptions funéraires sur une période relativement courte au XIV^e siècle. C'est le principal intérêt de ce travail que d'avoir analysé ce phénomène, connu et sans doute plus courant qu'il n'y paraît, dans tous ces aspects : techniques, épigraphiques, langagiers, iconographiques.

Sur la dalle de la famille de Tabarie, on perçoit la tension entre disparition et permanence – disparition du texte en tant que monument épigraphique, mais permanence de l'inscription en tant que trace, auxquelles il faut ajouter la stabilité du support de la plate-tombe. Comme

dans la pratique de la *damnatio memoriae*, l'effacement du texte primitif n'entraîne pas la disparition du support épigraphique qui devient par ricochet un signe de l'absence visible de l'inscription primitive. C'est bien le contenu du texte qu'on a cherché à dissimuler, et non le contenant de la mémoire. C'est pourquoi l'article signale à juste titre cette volonté de continuum qui se manifeste, sans contradiction, dans la stratification des messages. Comme dans le monde manuscrit, la dissimulation du texte s'obtient par grattage, par soustraction de matière, et on pourrait s'interroger sur les conséquences – théoriques, du moins – de ce retrait. La dalle seconde est-elle 'moindre' que la dalle première ? Y a-t-il des conséquences, visibles ou symboliques, pour un matériau dont on a volontairement altéré l'intégrité ? On sait que les folios palimpsestes réagissent différemment au pli, à la copie, à la conservation, à la lumière... En est-il de même pour la dalle de la famille de Tabarie ?

Celle-ci est réutilisée au cours du XIV^e siècle pour un nouvel usage funéraire, et selon des modalités semblables d'installation. La plate-tombe reste une plate-tombe et est pourvue, comme le premier objet, d'une effigie et de plusieurs inscriptions. Cette continuité d'usage et de forme est elle aussi très originale, quand l'*afterlife* des inscriptions médiévales fait plutôt état de destructions, de remploi en matériaux de construction, d'utilisations anépigraphes, etc. L'article démontre bien que cette continuité relève d'une stratégie mémorielle mise en œuvre par la famille de Tabarie. La résistance de la couche inférieure de la plate-tombe, son incapacité à disparaître sous la couche plus récente, questionne, c'est évident, la notion de palimpseste qui cherche plutôt à gommer tout à fait

▼ Fig. 37. Dalle d'ardoise carolingienne trouvée à Saint-Martin d'Angers et présentée aujourd'hui dans l'absidiole nord de la collégiale. À l'endroit où se trouvait le nom du défunt, le support a été martelé, creusé puis finalement préparé pour recevoir le nom d'un certain Durant, mort en 925 ; la date du décès a été modifiée en fin d'épitaphe et plusieurs éléments ont définitivement disparu à la ligne 2.

Cliché: Jean-Pierre Brouard, CÉSCM / CIFM.



les couches profondes de la stratigraphie au profit d'un état récent qui dès lors s'impose sans concurrence. On pourrait envisager ici que l'érosion partielle, et partielle seulement, de la couche inférieure est le moyen de figurer l'ombre d'une généalogie, la couche récente se proclamant comme telle, comme un état récent d'une lignée plus ancienne. La dalle pourrait visuellement devenir une image de l'ascendance qui persiste dans les membres de la famille de Tabarie. L'inscription supérieure ne remplacerait pas le texte premier, mais en serait la relève dans le temps.

L'article ouvre le pas à deux types de réflexions. Il invite tout d'abord à constater les limites de l'épigraphie médiévale à penser véritablement le temps long de ses objets ; quelle ironie quand on sait que les définitions de l'inscription n'ont eu cesse de répéter, depuis le milieu du XIX^e siècle, la durabilité nécessaire des documents épigraphiques ! Les catégories employées aujourd'hui ne sont pas assez robustes pour qualifier l'éventail des modifications, altérations, transformations subies par les inscriptions d'une part, et pour mesurer les phénomènes d'invariance et de permanence au sein de ces modifications d'autre part. Par ailleurs, l'article coordonné par Estelle Ingrand-Varenne propose une lecture des inscriptions 'dans la transparence' de leurs supports. L'examen matériel du monde manuscrit et la codicologie empirique étudient plus fréquemment les interactions entre recto et verso des folios, mesurent l'impact des fonds, des cadres, des couleurs, des réglures sur la lisibilité d'une face à l'autre de la page, et pensent le manuscrit dans son épaisseur. Avec l'inscription pour Marie de Tabarie, nous sommes conduits sur la même voie pour considérer en épigraphie qu'écriture et support entretiennent davantage que des rapports de superposition. De même que l'inscription sur le vitrail est avant tout une écriture sur la lumière, l'inscription sur support lapidaire est aussi une écriture dans les couches du matériau, lui-même inséré dans un contexte monumental donné – l'écriture sur la plate-tombe est-elle une écriture au sol, sur le sol, dans le pavement ? Réflexion à poursuivre donc, en gardant à l'esprit les implications anthropologiques d'une telle conception profonde du matériau graphique sur la mémoire, l'identité, le signe ; sur la notion de trace, donc.



Conclusion générale (EIV)

Au terme de ce parcours parfois sinueux, fait de bifurcations et d'hypothèses divergentes, que peut-on conclure ? Le but était de tester et de valider une méthode, assez efficace et fructueuse pour pouvoir être reproduite pendant les cinq années du projet. Il s'agissait d'étudier l'inscription dans ses quatre dimensions fondamentales – textuelle, matérielle, contextuelle et fonctionnelle – car ce n'est qu'à ce prix que l'on peut dépasser les approches individuelles forcément limitées et recomposer les pièces du puzzle historique. Or, comment aborder un palimpseste avec cette méthode, puisque la particularité de la tombe de Barthélémy de Tabarie résidait dans cette accumulation graphique ? Le premier réflexe est de vouloir retrouver le texte perdu, de faire surgir à la surface ce qui est enfoui, de remonter le temps, en un mot de contrer le principe anti-stratigraphique sur lequel il est fondé. Le palimpseste n'est en effet pas construit par empilement de couches mais par retrait de celles-ci (Ingold 2020, p. 16). Cela est encore plus vrai pour la pierre, support sur lequel le texte est inscrit par soustraction de matière et non par addition, comme pour la peinture. Il n'y a donc rien à chercher en deçà ou au-delà de la surface ; tout est là, pour qui sait regarder. La surface est le point de fusion entre les strates, entre passé et présent, dans une boucle temporelle dynamique. Partie du texte gravé, la recherche a glissé vers le support, la surface de la plate-tombe, dans son ensemble, mettant à profit les sciences de l'érudition en histoire et en linguistique, croisées avec l'histoire de l'art et des techniques. Ainsi l'inter-, pluri-, ou trans-disciplinarité n'est ni feinte ni plaquée, mais requise par l'objet d'étude lui-même car pris dans sa totalité. La tombe de Barthélémy de Tabarie a donc été soumise à des analyses à l'échelle microscopique, appuyées sur un travail de terrain mené de première main et une reprise à partir des clichés photographiques. Cette granularité fine a été confrontée à une étude macroscopique, passant par la mise en réseau à la fois avec les monuments funéraires identiques du royaume des Lusignan, et en termes de lignage et de généalogie d'une famille syro-palestinienne installée sur l'île.

La surface de la dalle funéraire de Barthélémy de Tabarie raconte une histoire qui se déroule sur plus de cinquante ans au cours du XIV^e siècle et concerne des membres de l'aristocratie franque au Royaume de Chypre ainsi que les moniales de Notre-Dame de Tortose et les ateliers de tailleurs de pierre et de graveurs. Elle est jalonnée par trois étapes épigraphiques que l'on peut désormais assurer par recoupement des analyses matérielles, paléographiques et iconographiques, linguistiques et prosopographiques. La première est une épitaphe autour d'une effigie de femme, datant des années 1330. Peu après et en tous les cas avant le milieu du siècle, fut ajoutée une deuxième inscription pour une autre femme, à côté de la première sans transformer le schéma initial, vers 1350-1360. Enfin, ces mémoires funéraires furent effacées, quoiqu'imparfaitement peut-être pour répondre urgemment à la commande funéraire, afin de laisser place après 1385 à l'effigie de Barthélémy de Tabarie, entourée du rappel de sa mort ainsi que de deux autres femmes de la famille, Marie de Tabarie († 1330) et l'épouse d'un Barthélémy de Tabarie († 1334). À travers une seule dalle, ce sont cinq défunts qui sont mis au jour.

Or, une autre plate-tombe pour des membres de cette famille, celle d'Alice Béduin épouse de Jean de Tabarie et de deux autres défuntes, emploie cette même stratégie additionnelle. Une autre stratification apparaît peut-être à tra-

vers les noms : un même anthroponyme peut qualifier deux personnes différentes dans une même famille, justement pour marquer la continuité du lignage. Les sources manuscrites confrontées à la chronologie permettent de faire l'hypothèse de deux Barthélémy de Tabarie. L'existence de deux Jean de Tabarie est pour autant difficile à prouver.

Cette accumulation mémorielle témoigne d'un phénomène bien connu de la fin du Moyen Âge, qui n'est pas caractéristique de la société chypriote : l'accroissement exponentiel de la demande de prière pour les morts, et avec elle des inscriptions funéraires, des donations et fondations de messes et d'anniversaires, pour assurer le salut des défunts. Cette recherche du salut individuel, à travers une tombe inscrite, individualisée – apanage des élites cléricales et laïques – passe aussi par des sépultures collectives et leur corollaire les épitaphes collectives voire les portraits en pied de plusieurs défunts sur une même tombe. C'est à une institution religieuse féminine, l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de Tortose, une des églises de Nicosie particulièrement chargée de la *cura defunctorum* que la famille de Tibériade a choisi de confier ses défunts.

Face à cette demande croissante, la dalle conservée au château de Larnaca montre deux stratégies différentes : l'ajout d'écriture, peut-être jusqu'à saturation de la page de pierre, et l'effacement pour remploi et redistribution. La redistribution concerne soit la même mémoire qui est alors réordonnée sur la tombe et hiérarchisée, soit le changement de locataire de la tombe pour une famille sans lien avec les précédents. La dalle funéraire à effigie a été qualifiée de « fenêtre ouverte sur la tombe » (Treffort 2010, p. 240). L'accumulation de la mémoire écrite des morts suit les mouvements des corps dans la fosse située dessous : les dépouilles s'ajoutaient les unes aux autres dans la sépulture ; réduites aux ossements, elles cédaient la place principale au nouveau défunt, exactement comme le reproduit la mise en scène du texte et de l'effigie. L'existence d'un tel phénomène d'effacement et remploi, qui n'est pas limité à Chypre mais se retrouve en Angleterre, en Allemagne ou à Rhodes, pose de nombreuses questions sur la nature et la fonction d'une inscription. L'inscription lapidaire n'assure pas une mémoire pérenne, même si elle y tend et que l'emploi de la pierre est là pour assurer la plus grande durabilité. Les recherches récentes sur les questions de pérennité de la mémoire tant dans le monde manuscrit que pour l'écriture exposée montrent que celle-ci est une question d'équilibre économique et religieux. Le palimpseste se situe dans un cycle d'inscription et d'effacement, et il invite à penser la pierre tombale comme un

processus créatif non figé mais qui peut évoluer.

Quelle stratégie et quelle mise en scène reflète cette tombe ? On peut hésiter : cette volonté de rappeler, de sauvegarder la mémoire familiale, de condenser spatialement une chronologie longue, d'offrir une image tournée vers le passé, peut s'expliquer en cette fin de XIV^e siècle marquée par l'extinction progressive des vieux lignages d'origine franque, consécutive aux vagues de peste et à la transformation des conditions politiques et économiques, notamment après 1374. Ou au contraire, il pourrait s'agir d'une nouvelle famille qui développe graduellement des alliances matrimoniales, en occupant des dignités de plus en plus importantes. Si les relations de temporalité entre les divers textes sont relativement retraçables, les relations précises entre les défunts et les générations sont plus difficiles à établir. Malgré ces hésitations, il est certain que c'est comme collectif, comme famille – hommes et femmes – que s'affirment les Tabarie, recherchant à être inhumés auprès de leurs ancêtres, comme le préconisaient les traités canoniques à l'instar du *Rationale divinatorum officiorum* de Guillaume Durand (I, v, 17). Or à cette époque d'autres formes de pratiques funéraires s'observent, avec un relâchement des liens familiaux au profit d'autres réseaux de solidarité, comme les confréries, au moins en Occident (Chiffolleau 1980, p. 153-207). Outre la famille, ou dans son prolongement naturel, c'est la longévité, avec une continuité de présence et d'action, qui est construite et sans cesse rappelée.

La surface de la dalle raconte, enfin, les péripéties de conservation et de transmission de ces monuments funéraires au cours des siècles : encastrée dans le pavement de Notre-Dame de Tortose à Nicosie elle est désormais relevée contre le mur et muséifiée dans le château de Larnaca. Transcrite et dessinée par Louis de Mas-Latrie, Tankerville J. Chamberlayne ou par l'auteur du manuscrit de Plaisance, cette pierre produit des strates de documentation, avec des regards différents sur le même objet. Il ne s'agit là que d'une des centaines de tombes de l'époque des Lusignan qui ont été transmises. Cette masse – amplifiée par le fait des mémoires collectives – pose question : pourquoi une telle concentration de vestiges funéraires ? Outre les conditions de préservation qui ont peut-être été plus favorables que dans d'autres régions, la société chypriote d'origine latine a-t-elle été plus attentive à ses morts, ou à leur souvenir monumental ? Quel instantané donne-t-elle du royaume du Chypre ? C'est tout l'enjeu de la poursuite des investigations pluridisciplinaires au sein de GRAPH-EAST, notamment de la prochaine mission au nord de l'île.

Abréviations bibliographiques:

Arbel 1989 – Benjamin Arbel, « The Cypriot Nobility from the Fourteenth to the Sixteenth Century: A New Interpretation », in B. Arbel, B. Hamilton, D. Jacoby (dir.), *Latins and Greeks in the Eastern Mediterranean after 1204*, Londres, Frank Cass, 1989, p. 175-197 (réimprimé dans *Cyprus, the Franks and Venice (13th-16th Centuries)*, Londres, Ashgate / Variorum, 2000).

Badham 1996 – Sally Badham, « Status and Salvation: The Design of Medieval English Brasses and Incised Slabs », *Transactions of the Monumental Brass Society*, 15, 5, 1996, p. 413-465.

Badham 2015 – Sally Badham, *Seeking Salvation: Commemorating the Dead in the Late-Medieval English Parish*, Donington, Shaun Tyas, 2015.

Bailey 2006 – Geoff Bailey, « Time Perspectives, Palimpsests and the Archaeology of Time », *Journal of Anthropological Archaeology*, 26, 2006, p. 198-223.

Bal, Vries 2006 – Mieke Bal, Hent de Vries (dir.), *Cultural Memory in the Present*, Stanford, Stanford University Press, 2006.

Barker 2016 – Jessica Barker, « Stone and Bone: The Corpse, the Effigy and the Viewer in Late-Medieval Tomb Sculpture », in Ann Adams, Jessica Barker (dir.), *Revisiting The Monument: Fifty Years since Panofsky's Tomb Sculpture*, Londres, The Courtauld Institute of Art, 2016, p. 113-136.

Barnes 2003 – Ethne Barnes, « The Dead Do Tell Tales », *Cointh*, 20, 2003, p. 435-443.

Bessac 2004 – Jean-Claude Bessac, « Techniques de taille et d'ornementation des dalles funéraires », in Brunehilde Imhaus (dir.), *Lacrimae Cypriae : ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, République de Chypre, Ministère des transports et des travaux publics, Département des antiquités, 2004, vol. 2,

p. 65-77.

Chamberlayne 1894 – Major Tankerville J. Chamberlayne, *Lacrimae Nicossenses : Recueil d'inscriptions funéraires, la plupart françaises, existant encore dans l'île de Chypre, suivi d'un armorial Chypriote et d'une description topographique et archéologique de la ville de Nicosie*, vol. 1, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1894.

Chiffolleau 1980 – Jacques Chiffolleau, *La comptabilité de l'Au-Delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge (vers 1320-vers 1480)*, Rome, 1980 (Collection de l'École française de Rome, 47).

Christoforaki 1999 – Ioanna Christoforaki, « Η γυναικεία ενδυμασία στην Κύπρο κατά τους μεσαιωνικούς χρόνους, 4ος-16ος αιώνας / Female dress in Cyprus during the medieval period, 4th-16th century », in Hadjigavriel Loizou Louki (dir.), *Η γυναικεία ενδυμασία στην Κύπρο από την αρχαιότητα μέχρι σήμερα / Female costume in Cyprus from antiquity to the present day*, Nicosie, Ίδρυμα Α. Γ. Λεβέντη / Λεβέντειο Δημοτικό Μουσείο Λευκωσίας, 1999, p. 13-19.

CIFM 26 2016 – Estelle Ingrand-Varenne (dir.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, tome 26 : *Cher*, Paris, CNRS éditions, 2016.

Claverie 2019 – Pierre-Vincent Claverie, « Starting Point of the Genoese Thalassocracy in Cyprus : An Unpublished Roll of Knights and Squires Imprisoned in Famagusta in 1373 », in Michael J. K. Walsh (dir.), *Famagusta Maritima. Mariners, Merchants, Pilgrims and Mercenaries*, Leiden, Brill, 2019, p. 144-158.

Clemente, Pirjevec 1980 – Vincenzo Clemente, Giuseppe Pirjevec, s.v. « Cerruti, Marcello », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 24, Rome, Treccani / Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 1980, p. 39-45.

Cockerham 2020 – Paul Cockerham, « Contrasting Commemorative Patterns in Late-Medieval Lubeck », in Christian Steer (dir.), *The Monumental Man. Essays in Honour of Jerome Bertram*, Donington, Shaun Tyas, 2020, p. 255-285.

Cooley 2000 – Alison E. Cooley (dir.), *The Afterlife of Inscriptions: Reusing, Rediscovering, Reinventing & Revitalizing Ancient Inscriptions*, Londres, Institute of Classical Studies, 2000.

Edbury 1991 – Peter Edbury, *The Kingdom of Cyprus and the Crusades, 1191-1374*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Edbury 2005 – Peter Edbury, « Franks », in Angel Nicolaou-Konnari, Chris Schabel (dir.), *Cyprus. Society and Culture 1991-1374*, Leiden, Brill, 2005, p. 63-101

Egan 1996 – Bryan Egan, « Conservation of Brasses 1989-93 », *Transactions of the Monumental Brass Society*, 15, 5, 1996, p. 511-518.

Ekroll 2013 – Østein Ekroll, « Burial Monuments and Commemoration in Medieval Norway », in M. Penman (dir.), *Monuments and Monumentality across Medieval and Early Modern Europe, Proceedings of the 2011 Stirling Conference*, Donington, Shaun Tyas, 2013, p. 18-36.

Greenhill 1986 – F. A. Greenhill, *Monumental Incised Slabs in the County of Lincoln*, Newport Pagnell (Bucks), F. Coales Charitable Foundation, 1986.

Grillon 2011a – Guillaume Grillon, *L'Ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII^e-XV^e siècles*, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2011.

Grillon 2011b – Guillaume Grillon, « Les Plantes-tombes bourguignonnes : la constitution d'un modèle (XII^e-XIII^e siècle) », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 42, 2011 (= *Mémoires, tombeaux et sépultures à l'époque romane*), p. 215-220.

Grivaud 2013 – Gilles Grivaud, « From Medieval City to Modern City », in C. D. Schabel (dir.), *Frankish and Venetian Cyprus, 1191-1571. Introduction to the History of Cyprus*, Nicosie, Open University of Cyprus, 2013, p. 204-211.

Grivaud 2016 – Gilles Grivaud, *Venice and the Defense of the 'Regno di Cipro'. Giulio Savorgnan's Unpublished Cyprus Correspondence (1557-1570), including Ascanio Savorgnan's 'Descrittione delle cose di Cipro' from the Collections of the Bank of Cyprus Cultural Foundation*, Nicosie, Bank of Cyprus Cultural Foundation, 2016.

Gunnis 1936 – Rupert Gunnis, *Historic Cyprus. A Guide to its Towns and Villages, Monasteries and Castles*, Londres, Methuen & Co., 1936.

Huchington, Egan 1992 – Robert Huchington, Bryan Egan, « History Writ in Brass: The Fermer Workshop 1546-1555. Part Two: The Brasses (III) », *Transactions of the Monumental Brass Society*, 15, 96, 1992, p. 466-485.

Huyssen 2003 – Andreas Huyssen, *Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

Imhaus 2001 – Brunehilde Imhaus, « Un monastère féminin de Nicosie : Notre-Dame de Tortose », in M. Balard, B. Z. Kedar, J. Riley-Smith (dir.), *Dei Gesta per Francos*, Ashgate, Aldershot, 2001, p. 389-401.

Imhaus 2004 – Brunehilde Imhaus (dir.), *Lacrimae Cypriae : ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, 2 vol., Nicosie, République de Chypre, Ministère des transports et des travaux publics, Département des antiquités, 2004.

Ingold 2020 – Tim Ingold, « Textures de la surface : le sol et la page », *Communication & langages*, 2, 204, 2020, p. 11-29.

Kopytoff 1986 – Igor Kopytoff, « The Cultural Biography of Things: Commoditization as Process », in Arjun Appadurai (dir.), *The Social Life of Things*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 64-91.

Kasdagli 2016 – Anna-Maria Kasdagli, *Stone Carving of the Hospitaller Period in Rhodes. Displaced Pieces and Fragments*, Oxford, Archaeopress, 2016.

Lack 1996 – William Lack, « Conservation of Brasses, 1995 », *Transactions of the Monumental Brass Society*, 15, 5, 1996, p. 499-510.

Lepine 2013 – David Lepine, « 'A stone to be layed upon me': the Medieval Commemoration of the Late Medieval English Higher Clergy », in M. Penman (dir.), *Monuments and Monumentality across Medieval and Early Modern Europe, Proceedings of the 2011 Stirling Conference*, Donington, Shaun Tyas, 2013, p. 158-170.

Loredano 1660 – Gian Francesco Loredano, *Historie de' re' Lusignani, libri undeci, publicate da Henrico Giblet Cavalier*, Venise, Officine Guerigli, 1660.

Mas Latrie 1846 – Louis de Mas-Latrie, « Notes d'un voyage archéologique en Orient. Extraits de rapports adressés à Mr le ministre de l'Instruction », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 7, 1846, p. 489-544.

Mas-Latrie 1847 – Louis de Mas-Latrie, « Monuments français de l'île de Chypre », in Édouard Charton (dir.), *Le magasin pittoresque*, 15, 1847, p. 221-223.

Mas Latrie 1884 – Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*, éd. René de Mas Latrie, Paris, Imprimerie nationale, 1884.

Mas Latrie 1891 – *Chroniques d'Amadi et de Strambaldi*, éd. M. René de Mas Latrie, 5^e partie : *Chronique d'Amadi*, Paris, Imprimerie nationale, 1891.

Minervini 2010 – Laura Minervini, « Le français dans l'Orient latin (XIII^e-XIV^e siècles) », *Revue de linguistique romane*, 74, 293-294, 2010, p. 119-198.

Minervini 2016 – Laura Minervini, « Dinamiche del contatto linguistico nell'Oriente latino », in Anna Maria Babbi, Chiara Concina (dir.), *Francofonie medievali. Lingue e letteratura gallo-romanze fuori di Francia (sec. XII-XV)*, Vérone, Fiorini, 2016, p. 323-337.

- Minervini 2018 – Laura Minervini, « What we know and don't yet know about Outremer French », in Laura Morrales, Nicholas L. Paul (dir.), *The French of Outremer: Communities and Communications in the Crusading Mediterranean*, New York, Fordham University Press, 2018, p. 15-29.
- Morisseau 2004 – Michel Morisseau, « Lithologie et aspects géologiques des pierres tombales chypriotes », in Brunehilde Imhaus (dir.), *Lacrimae Cypriae : ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, République de Chypre, Ministère des transports et des travaux publics, Département des antiquités, 2004, vol. 2, p. 47-64.
- Mytum 2006 – Harold Mytum, « Popular attitudes to memory, the body, and social identity: the rise of external commemoration in Britain, Ireland, and New England », *Post-Medieval Archaeology*, 40, 1, 2006, p. 96-110.
- Nielen 2003 – Lignages d'outremer. Introduction, notes et édition critique, éd. Marie-Adélaïde Nielen, Paris, Académie des Inscriptions et belles lettres, 2003.
- Norris 1977 – Malcolm Norris, *Monumental Brasses : the Memorials*, 2 vols, London / Boston, Faber and Faber, 1977.
- Olympios 2018 – Michalis Olympios, *Building the Sacred in a Crusader Kingdom. Gothic Church Architecture in Lusignan Cyprus, c.1209-c.1373*, Turnhout, Brepols, 2018.
- Otten-Froux 1993 – Catherine Otten-Froux, « Le retour manqué de Jacques 1^{er} de Chypre », in *Les Lusignans et l'Outre-Mer. Actes du colloque : Poitiers-Lusignan, 20-24 octobre 1993, auditorium du Musée Sainte-Croix, Poitiers*, Poitiers, Université de Poitiers, 1993, p. 228-240.
- Papacostas 2018 – Tassos Papacostas, « Manuscript Notes and the Black Death in Rural Cyprus », in Teresa Shawcross, Ida Toth (dir.), *Reading in the Byzantine Empire and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 133-154.
- Piacenza 1688 – Francesco Piacenza, *L'Egeo Redivivo, O' Sia Chorographia Dell'Arcipelago, E dello stato primiero, & attuale di quell'Isole, Regni, Città, Popolationi, Dominij, Costumi, Sito, & Imprese, con la breue descrizione particolare sì del suo ambito littorale, che della Grecia, Morea, O' Peloponnese, Di Candia, E Ciprio*, Modène, Soliani, 1688.
- Piponnier 2004 – Françoise Piponnier, « Le vêtement occidental à Chypre d'après les pierres tombales », in Brunehilde Imhaus (dir.), *Lacrimae Cypriae : ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, République de Chypre, Ministère des transports et des travaux publics, Département des antiquités, 2004, vol. 2, p. 89-105.
- Plesch 2018 – Véronique Plesch, « Espace et temps, individu et communauté: Le Graffiti comme parole collective », in Laure Pressac (dir.), *Sur les murs: Histoire(s) de Graffitis*, Paris, Éditions du Patrimoine / Centre des monuments nationaux, 2018, p. 74-78.
- Rapin 2010 – Thomas Rapin, *Les Chantiers de Jean de France, duc de Berry : maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIV^e siècle*, thèse de doctorat, Poitiers, Université de Poitiers, 2010.
- Rauner 2020 – Anne Rauner, *Ce que les morts doivent à l'écrit. Documents nécrologiques et système documentaire de la 'memoria' au bas Moyen Âge (diocèse de Strasbourg)*, thèse de doctorat, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2020.
- Reverseau 2004 – Jean-Pierre Reverseau, « L'Armement sur les pierres funéraires chypriotes », in Brunehilde Imhaus (dir.), *Lacrimae Cypriae : ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, République de Chypre, Ministère des transports et des travaux publics, Département des antiquités, 2004, vol. 2, p. 139-157.
- Rey 1869 – *Les Familles d'Outre-Mer de Du Cange*, éd. M. E.-G. Rey, Paris, Imprimerie impériale, 1869.
- Röhrkasten 2004 – Jens Röhrkasten, *The Mendicant Houses of Medieval London 1221-1539*, Münster, Lit, 2004.
- Rudt de Collenberg 1979 – W. H. Rudt de Collenberg, « Les Ibelins aux XIII^e et XIV^e siècles », *Επετηρίς του Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών*, 9, 1977-1979, p. 117-265.
- Rudt de Collenberg 1982 – Wipertus Rudt de Collenberg, « Le royaume et l'Église de Chypre face au Grand Schisme (1378-1417) d'après les Registres des Archives du Vatican », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, 94, 2, 1982, p. 621-701.
- Rudt de Collenberg 1985 – Wipertus H. Rudt de Collenberg, « The Fate of Frankish Noble Families Settled in Cyprus », in P. W. Edbury (dir.), *Crusade and settlement. Papers read at the first conference of the Society for the Study of the Crusades and the Latin East and presented to R. C. Smail*, Cardiff, University College Cardiff Press, 1985, p. 268-272.
- Safran 2014 – Linda Safran, *The Medieval Salento. Art and Identity in Southern Italy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014.
- Salzmann 2018 – Miriam Rachel Salzmann, « (Re)constructing Aristocratic Religious Identities in 15th Century Cyprus », in F. Daim, et al. (dir.), *Menschen, Bilder, Sprache, Dinge. Wege der Kommunikation zwischen Byzanz und dem Westen, v. 2: Menschen und Worte. Studien zur Ausstellung "Byzanz & der Westen. 1000 vergessene Jahre"*, Mainz, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2018, p. 337-350.
- Schabel 2013 – Chris Schabel, « Ecclesiastical Monuments and Topography », in N. Coureas, G. Grivaud, C. D. Schabel, « Frankish and Venetian Nicosia » (chapitre III), in D. Michaelides (dir.), *Historic Nicosia*, Nicosie, Rimal, 2013, p. 152-199.
- Semoglou 2001 – Athanasios Semoglou, « Portraits chypriotes de donateurs et le triomphe de l'élégance. Questions posées par l'étude des vêtements du XIV^e au XV^e siècle. Notes additives sur un matériel publié », in K. Καλαμαρτζή-Κατσαρού, Σ. Ταμπάκη (dir.), *Αφιέρωμα στη μνήμη του Σωτήρη Κίτσα*, Thessalonique, University Studio Press, 2001, p. 485-509.
- Treffort 2010 – Cécile Treffort, « Espace ecclésial, paysage mémoriel. IX^e-XIII^e siècles », in A. Baud (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2010, p. 239-252.
- Trélat 2020 – Philippe Trélat, « À propos de la découverte des dalles funéraires de Büyük Hammam à Nicosie par le Major Chamberlayne (1887) », *Cahiers d'Études Chypriotes*, 50, 2020, p. 329-350.
- Turner 2012 – Terence S. Turner, « The Social Skin », *HAU: Journal of Ethno-graphic Theory*, 2, 2, 2012, p. 486-504.
- Wescher 1871 – Carl Wescher, « Notice de plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1871, 15, p. 275-292.

Examiné par les pairs :

Vincent Debiais (Centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales – CNRS, Paris) ;
Michalis Olympios (Τμήμα Ιστορίας και Αρχαιολογίας, Πανεπιστήμιο Κύπρου, Nicosia).

GRAPH-EAST : la série vidéo - le podcast - le documentaire (2025)

Pourquoi et comment filmer la recherche en action? Sans apporter de réponses définitives, notre travail dessine une intention et une méthode.

En ces domaines, l'exigence économique et son corollaire, sa représentation 'communicante', tient souvent de doxa. Elle en édicte des codes de représentation arbitraires. La télévision a pu ainsi produire un formatage qui en appelle au spectaculaire dans la forme ou le propos. Sa tension vers la découverte tient lieu de scénario. Il s'agit de vulgariser des concepts, rendre compte d'un investissement, ou produire une esthétique consensuelle de la perception du chercheur. Même la sphère internet, pourtant espace de liberté de conception, produit à son tour des formats segmentants dans ses formes d'expression.

Notre démarche pour filmer la mission GRAPH-EAST à Chypre tente de se tenir à l'écart de ces écueils. Elle tient avant tout à la rencontre de nos réflexions et de l'intuition de la responsable du projet Estelle Ingrand-Varenne ; en nous accueillant, non pas comme corps observateur et étranger à l'étude, mais membre à part entière de l'équipe.

Nous avons alors carte blanche pour transmettre bien plus que l'objet de cette mission : une méthode, une incarnation du cheminement intellectuel qui trouvera plus tard son épanouissement dans des livres ou des articles. Ici le hors-champ est présent, le plan-séquence est privilégié, l'ellipse temporelle est réduite, le silence féconde l'imaginaire. Le chercheur n'est jamais soumis à l'œil de la caméra, ni dans sa posture ni dans son discours. Il en résulte une dimension réflexive sur l'engagement de chacun. Nous filmons pour laisser trace de cet espace et ce temps à tous ceux qui ne pouvaient être là, aujourd'hui, et demain.

Philippe Kern

Stéphane Kowalczyk

- ▼ *Capter le son, des échanges impromptus, c'est aussi donner à voir. Devant la chapelle royale de Pyrga, après avoir étudié les inscriptions et graffitis des peintures.*
- ▼ *La caméra ne contraint jamais l'action. Relevé dans l'église Sainte-Croix de Nicosie.*



- ▼ *La diffusion des productions GRAPH-EAST s'appuie sur tous les vecteurs de partage d'information. Ici le QR-Code permet des publications augmentées.*





Scannez pour regarder la série en vidéo et écouter les podcasts





European Research Council
Established by the European Commission



erc



Épisode1
"Pierre, trace, geste, homme..."

